

la tribune

74e ANNÉE — No 210 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, MARDI 25 OCTOBRE 1983 —

(SAMEDI 60) 40
Cahiers à 20c
\$7.25 par semaine



(Laserphoto AP)

Un marine monte la garde devant les ruines. Des équipes de sauvetage tentent de retirer les cadavres des soldats ensevelis.

Le bilan s'alourdit

Plus de 200 morts

La France et les USA ne se retireront pas

PARIS (AFP) — La France et les Etats-Unis ont réaffirmé lundi leur détermination de maintenir leur présence militaire au sein de la force multinationale au Liban, malgré les attentats meurtriers qui ont fait, selon un dernier bilan, 183 morts parmi les marines américains, 22 morts, 36 disparus et une quinzaine de blessés parmi les soldats du contingent français.

Le président François Mitterrand s'est rendu à Beyrouth lundi matin pour affirmer la volonté de la France de poursuivre sa mission de paix au Liban et pour marquer sa solidarité avec ce pays déchiré et son refus du terrorisme. De retour à Paris, le chef de l'état français a déclaré que la France reste et restera fidèle à son histoire et à ses engagements au Liban. En défendant, là comme ailleurs, ses principes d'indépendance nationale et d'équilibre des forces dans le monde, la France ne défend pas autre chose que la paix, a ajouté M. Mitterrand.

Le président Ronald Reagan, de son côté, a téléphoné aux dirigeants des autres pays participant à la force multinationale au Liban pour les assurer de la fermeté américaine et leur a proposé une réunion des ministres des Affaires étrangères des quatre pays composant cette force (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Italie) pour tenter de coordonner leur action.

Le chef de l'état américain cependant a dû faire face à une relance rapide du débat interne et le secrétaire d'Etat George Shultz projetait lundi d'aller s'expliquer devant les membres du Congrès qui, sans demander en majorité un retrait immédiat du contingent américain, réclament un réexamen de sa mission et une meilleure protection pour les marines.

Le président Reagan, dans le message qu'il a envoyé au chef de gouvernement italien, M. Bettino Craxi, et dont le texte a été

diffusé à Rome, a affirmé que les Etats-Unis ne se laisseraient pas dissuader par des actes de violence commis par ceux qui tentent d'empêcher la réconciliation politique au Liban et la restauration de la souveraineté libanaise sur le territoire national actuellement contrôlé par les forces étrangères.

Il a d'autre part déclaré, au cours d'un déjeuner à Washington, que les Etats-Unis étudieraient avec leurs alliés un renforcement des moyens de la force multinationale au Liban.

A Londres, le secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, a exprimé lundi l'opinion que sans la force multinationale au Liban la région aurait été envahie et divisée, et il a estimé que le moment était mal venu pour décider du maintien ou non des troupes britanniques au sein de cette force.

A Moscou, l'agence Tass a attribué lundi soir à l'administration américaine la responsabilité directe de la mort de plus de 160 marines américains à Beyrouth et affirmé que cette opinion était partagée par la majorité des Américains, qui exigent résolument le retrait des troupes américaines du Liban.

A Téhéran, le ministre des Relations extérieures a démenti que l'Iran ait joué un rôle quelconque dans les attentats de dimanche.

A Damas, un porte-parole officiel a affirmé lundi que la Syrie n'avait joué aucun rôle dans les attentats meurtriers de dimanche.

Fusillade au coeur du centre-ville de Montréal

3 gunmen abattus par les policiers

par Lia Lévesque
MONTREAL (PC) — Les policiers de Montréal ont ouvert le feu et blessé gravement trois individus qui s'apprêtaient à commettre un vol à main armée, lundi après-midi, au coeur du centre-ville montréalais.

Une quatrième personne, un passant, a été légèrement blessée à la tête, ont rapporté les policiers. Il a trébuché, en fuyant quand il a entendu la fusillade. Certains témoins ont parlé d'un quatrième suspect, qui aurait tenté de fuir vers le carré Phillips, mais la police en a nié l'existence.

Les trois blessés étaient Michel Dupuis, 27 ans, André Laporte, 35 ans, et Richard Laporte, 37 ans, a indiqué le sergent Normand Bélair. En soirée, les deux premiers étaient toujours à l'hôpital dans un état grave après avoir été atteints à la tête. Les médecins n'ont pas gardé l'ainé des frères Laporte, Richard, qui, après avoir reçu des soins pour de légères blessures, a été conduit en cellule.

La voiture suspecte, une Mercury verte, était immobilisée devant le magasin La Baie.

Deux des trois blessés semblaient "très bien connus" des policiers, a admis le sergent Bélair. Le troisième, Richard Laporte, "n'avait pas de dossier".

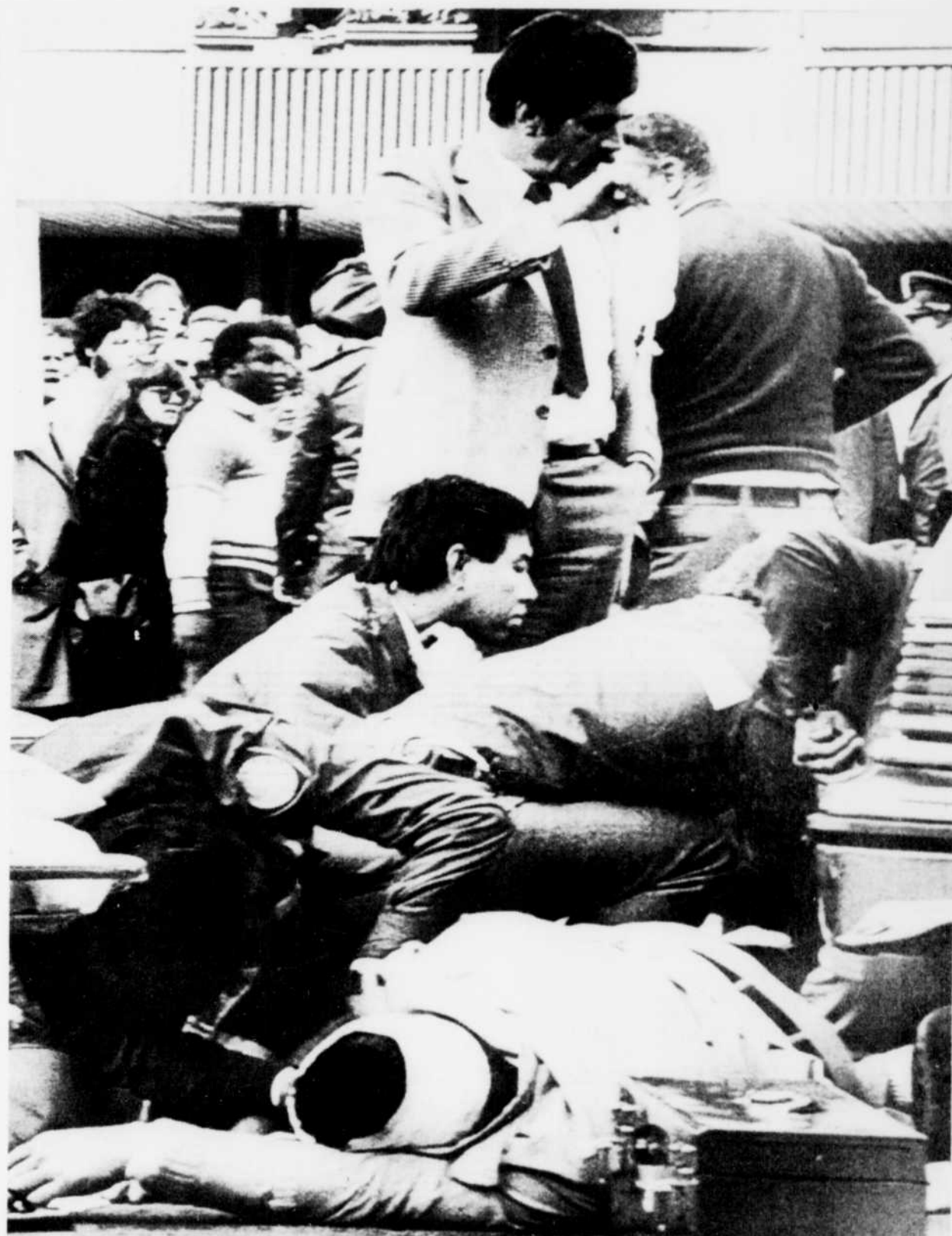
En soirée, on confirmait de source policière qu'il n'y avait eu aucun mort.

Selon la version des policiers, un véhicule de la section des vols qualifiés suivait la voiture suspecte, un véhicule volé, depuis quelque temps. Les individus étaient déguisés et munis de masques. Ils étaient armés "d'un revolver, de deux pistolets, d'un fusil et de beaucoup de munitions", a rapporté le sergent Bélair.

Quatre policiers — deux de la Communauté urbaine de Montréal et deux de Laval, où demeurent les trois suspects —, ont quitté leur véhicule pour se diriger vers l'automobile suspecte. "Lorsque les policiers ont tenté d'intercepter le véhicule des suspects, un des leurs a montré son revolver, puis à travers le pare-brise l'a pointé en direction des policiers. La fusillade a alors débuté. Ça n'a duré que 10 secondes." Les policiers ont alors tiré sur les trois suspects, qui se sont écroulés sur la chaussée, près de leur véhicule.

Les individus auraient aussi stationné une autre automobile, appartenant à l'un des suspects, en bordure de la rue, selon le sergent Bélair, alors qu'une autre auto volée se trouvait tout près.

La centaine de curieux, attroupés près des grands magasins du centre-ville, semble avoir peu paniqué, selon les témoignages recueillis par la Presse Canadienne.



(Laserphoto PC)

Une équipe médicale s'affaire auprès de deux des trois individus abattus par la police

M. John Brouillette, un employé de Bell Canada au service de l'informatique et des communications, a raconté sa version des faits. Attablé au restaurant, à l'heure du lunch, il est accouru sur les lieux après avoir vu deux détectives armés de fusils automatiques sortir de leur voiture et courir, rue Sainte-Catherine, en direction du carré Phillips.

"Je n'ai jamais rien vu d'aussi bien fait de ma vie. Le travail des policiers m'a paru professionnel, comme dans les films à la télévision. C'était à peu près comme SWAT. Je n'ai même pas eu peur pour ma vie; les policiers semblaient tout maîtriser", a relaté M. Brouillette.

Les policiers en civil étaient montés à bord de deux voitures ba-

nalisées, l'une barrant le chemin de la voiture suspecte, l'autre l'abandonnant de côté.

Un policier se serait appuyé sur le capot de la voiture d'un automobiliste, immobilisée par hasard au feu rouge, pour tirer en direction de la voiture suspecte. "Le pauvre gars est devenu vert et s'est caché là, dans son auto, pendant que le policier tirait devant lui."

La facture de la CMTS aux municipalités double

A 3

Surplus de 859,647 \$ à la CSRE en 1982-83

A 4

Selon le premier ministre Trudeau

Pas lieu de retarder le déploiement des missiles

B 1

bonne journée!

Bell Canada a reçu un appel d'Ottawa à frais virés.



TEMPÉRATURE—

VARIABLE: 12°C.
DEMAIN: VARIABLE C-6

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....D-7
- DÉCÈS.....C-7
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES.....C-3
- ROMAN.....C-7
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1

• Consternation aux USA

B 6

Campagne de souscription 1983

Souscrire à la Fondation du CHUS, c'est se donner un enrichissement collectif sur le plan de la santé.



TELETHON
de la Fondation du CHUS
Vendredi, 4 Novembre,
17 h 00,
à l'écran de télé 7.

Les étudiants en Service social exigent toujours la réouverture du centre de documentation

L'occupation du bureau du doyen se poursuit

SHERBROOKE (MR)— "Les étudiantes et étudiants en Service social exigent la réouverture du centre de documentation et la réaffectation du poste, coupé, de chercheuse. Elles et ils entendent faire des pressions jusqu'à ce que des réponses soient satisfaisantes et acceptables."

C'est la position rendue publique hier par Mlle Hélène Lévesque, porte-parole des étudiants en service social de l'Université de Sherbrooke, qui occupent depuis jeudi dernier le bureau du doyen et de la secrétaire de la faculté des Arts afin de protester contre la fermeture de leur centre de documentation.

Mlle Lévesque révèle que la documentation se trouve actuellement dans des boîtes entreposées dans

des locaux où les étudiants n'ont pas accès. Les étudiants, dit-elle, jugent cette documentation essentielle à leurs cours, et le centre de documentation, qui a été fermé par suite de la fermeture, en juillet dernier, du poste de documentaliste affecté au Centre, leur apparaît comme un élément essentiel à leur démarche pédagogique et professionnelle.

Le centre, selon les étudiants, est un "instrument pédagogique soutenant, complétant et améliorant la qualité des cours; il joue un rôle vital dans la mise à jour de la documentation se rapportant au service social." De plus, le groupe insiste sur le fait qu'il faut trouver, dans ce local, une personne compétente pour que le centre fonctionne bien. C'est ce qui explique la double exigence des étu-

dants des départements quant à la réouverture et du poste et du centre.

C'est plus d'une centaine d'étudiants du baccalauréat en service social qui adoptaient hier, en assemblée générale, une résolution visant la poursuite de l'occupation des bureaux du doyen et de la secrétaire de la faculté des Arts afin de convaincre les autorités de répondre à leurs demandes. Au total, les étudiants du baccalauréat sont au nombre de 180 environ.

Les professeurs du département devaient prendre position hier soir au sujet de cette situation.

Doyen

M. Roma Dauphin, doyen de la faculté des Arts, dit qu'il verra ce

qu'il y a lieu de faire, selon la perception qu'auront fait connaître les professeurs du département au sujet de l'importance du centre de documentation et de la situation en général. La faculté est prête à faire sa part et à travailler avec les professeurs pour mettre les ressources nécessaires au service des étudiants. Si le centre est jugé comme un service prioritaire, dit-il, nous allons nous organiser pour ouvrir un local dans la faculté ou possiblement à la bibliothèque centrale de l'Université, selon ce qui pourra être convenu avec les étudiants.

Par contre, le doyen croit ne pouvoir rien faire quant au poste de documentaliste qui a été coupé, par suite des compressions budgétaires qui ont frappé le département. "Je n'ai aucun contrôle sur le nombre



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire) Quelques-uns des étudiants et étudiantes qui occupent les bureaux du doyen et de la secrétaire de la faculté des Arts.

de postes de personnel de soutien que l'Université accepte de maintenir."

M. Dauphin note que les échanges avec les étudiants, depuis que le conflit a éclaté, lui ont permis d'être beaucoup plus au fait de

leurs besoins et des services qui peuvent leur apparaître comme essentiels, ce qui l'amène ainsi à juger du fait que plus l'information circule, meilleures peuvent être les conditions dans lesquelles on se trouve...

Les micro-ordinateurs à la CSCS

Laboratoire prévu d'ici aux Fêtes

SHERBROOKE (MR)— La Commission scolaire catholique de Sherbrooke devrait avoir, d'ici aux Fêtes, un laboratoire de micro-ordinateurs qui constituera un centre de formation destiné à venir en aide au personnel enseignant désireux d'utiliser l'informatique dans les écoles.

C'est ce que révèle M. Marc Richard, conseiller pédagogique répondant du dossier de l'informatique pour l'application pédagogique des micro-ordinateurs à la CSCS et responsable du centre audio-visuel de la Commission scolaire. Il forme une équipe, dans ce dossier, avec M. Marcel Hamel, conseiller pédagogique, et M. Réal Beaudette, res-

pensable du service de l'informatique à la CSCS.

La réalisation du laboratoire est l'aboutissement, dit M. Richard, d'une démarche entreprise l'an dernier, alors qu'un comité ad hoc réunissant des directions d'écoles, des enseignants et des professionnels, déposait des recommandations sur l'utilisation des ordinateurs dans les écoles et la formation du personnel qui nécessite cette utilisation.

A la fin de l'été, le conseil des commissaires acceptait ensuite le projet de déboursier 72,000 \$ pour la création du centre de formation. Cette somme se répartira entre deux coûts distincts: l'achat d'appareils et les frais d'animation du centre.

Actuellement, la CSCS se prépare à acheter les équipements et M. Marc Richard suppose que les délais de livraison pourraient permettre l'installation des appareils vers décembre, de sorte que, peu avant ou peu après les Fêtes, le centre devrait fonctionner.

C'est pour répondre aux besoins du milieu, dit M. Richard, que le laboratoire sera créé: "24 écoles sur 35 nous ont jusqu'ici fait des demandes d'aide touchant l'information ou la formation relatives à l'informatique et d'autres écoles préparent actuellement d'autres demandes en ce sens. De plus, déjà près du tiers des écoles disposent

d'appareils et signalent des besoins de formation de leur personnel.

Le laboratoire pourrait être situé au centre administratif de la CSCS, rue Bowen, dit M. Richard, mais la décision n'est pas encore arrêtée à ce sujet. On y trouvera une dizaine d'appareils identiques permettant de donner aux intéressés une formation de base, ainsi que quelques appareils divers permettant le transfert de cette formation sur des appareils spécifiques dont sont dotées les écoles, c'est-à-dire qu'après avoir reçu une formation de base, le personnel se familiarisera avec les appareils dont ils disposent dans leur propre milieu. Le centre servira aussi de lieu pour l'essai de divers logiciels.

En plus des appareils qui leur appartiennent, certaines écoles disposent actuellement de certains appareils apportés par des enseignants qui s'intéressent à l'informatique et qui familiarisent leurs élèves avec le sujet. Certains enseignants aussi suivent des cours de formation à l'Université et ils se proposent, une fois leur formation terminée, d'apporter eux aussi leurs appareils à l'école. C'est donc un grand nombre de micro-ordinateurs qui s'introduisent dans les écoles actuellement.

Au début, le laboratoire de la CSCS mettra surtout l'accent sur l'apprentissage du langage Logo, qui est adapté pour utilisation auprès des enfants. Ce langage est orienté sur la géométrie et, dans son approche, dit M. Richard, il respecte l'orientation pédagogique des nouveaux programmes du ministère de l'Éducation et l'orientation pédagogique des Services éducatifs de la CSCS.



Marc Richard

Du traitement de textes 7 jours sur 7 au Cegep

Les futures secrétaires emballées

SHERBROOKE (MR)— "Nous sommes toujours ici, les vendredis soirs, les samedis, les dimanches!"

C'est la révélation étonnante que font les élèves de techniques de secrétariat du Collège de Sherbrooke à qui le Collège a fourni cette année trois postes de traitement de textes.

Si, au tout début, le travail informatique inquiétait les élèves de cette concentration du Diplôme d'études collégiales, il a vite gagné la faveur générale et Mme Céline Guilbert, professeur des techniques de secrétariat, confirme le fait que le local où se trouvent les appareils de traitement de textes est ouvert sept jours sur sept, parce que, précisément, les élèves sont emballées

et se présentent tous les jours pour se familiariser avec le travail d'informatique, dont elles sont avides de connaître tous les secrets.

Pour ces élèves, qui bientôt feront leur stage dans des entreprises de la région, dit Mme Guilbert, il s'agit d'une formation qui sera extrêmement utile, car les firmes qui font l'acquisition d'équipements d'informatique sont de plus en plus nombreuses. C'est non seulement pour bientôt, voire imminent, mais c'est le cas des maintenant et Mme Guilbert révèle que les finissantes de l'an dernier, n'ayant pas pu acquiescer cette formation, sont nombreuses à téléphoner au Collège pour faire part de leur déception devant un marché du travail qui déjà s'est métamorphosé. Mme Guilbert dit, à ce sujet, que le Collège, par le biais de l'Éducation des adultes, songe déjà à offrir, possiblement au printemps ou à l'été, un cours qui permettra aux finissantes des dernières années de récupérer cette formation qui aujourd'hui leur fait défaut.

L'enseignement de cette nouvelle technologie a débuté en septembre et les finissantes recevront une formation de 90 heures en traitement de texte.

Mme Guilbert dit qu'elle a travaillé pendant deux ans à préparer cette introduction de l'informatique

en techniques de secrétariat. Il m'a fallu, dit-elle, commencer par étudier les divers appareils mis sur le marché, leur capacité et leur fonctionnement afin de trouver ce qui semblait le plus adéquat dans le cas qui nous intéressait.

Les postes que s'est procuré le département de techniques administratives et secrétariat sont dotés d'un système à menus, plutôt que d'un système fonctionnant par codage, ce qui signifie que l'apprentissage se fait plus aisément puisque l'appareil questionne les élèves plutôt que d'attendre leurs commandes; la logique du dialogue se trouvant donc déjà acquise, il faut tout au plus quatre ou cinq heures d'apprentissage aux élèves pour pouvoir commencer à produire des documents.

Ce cours est offert cette année aux finissantes de la 5e session et sera, compter de l'an prochain, étendu aux élèves de la 4e session. "Au cours des trois premières sessions, dit Mme Guilbert, nous commençons par donner une bonne formation de base en secrétariat."

Mais la dactylographie, peut-on y retourner une fois qu'on a joué sur le petit écran? "On aime mieux pas!", répondent les élèves, à qui le petit écran semble tellement plus pratique et facile que la machine à écrire.



Me Conrad Chapdelaine se souviendra longtemps de sa dernière excursion de chasse au cours de laquelle une perdrix lui a sauté dans les bras... Il a été tellement surpris qu'il n'a pas pensé à la retenir et encore moins à tirer dessus.

Lucie Grandmont plaide devant tout venant qu'elle n'est pas une féministe enragée même si elle pense que le règne de la femme est aussi inévitable que l'ère glaciaire.

Depuis que Roberto Diorio assume la haute direction du magasin au vieux palais de justice, en plus de toutes ses autres fonctions, il examine la possibilité d'ouvrir des succursales un peu partout dans la région.

Le nouveau livre de chevet de Robert Guimond et Alphonse Côté est celui intitulé "Je déclare..." distribué par le service des douanes du Canada. Ils espèrent que cette lecture leur évitera des ennuis comme ceux qu'ils ont vécus au cours du dernier week-end, en revenant de Norwalk au Connecticut.

Au cours de ce même voyage, Marius "Kid" Aubé a pu constater que le monde est petit. En s'attablant dans un restaurant, dès son arrivée à Norwalk, la serveuse lui a appris qu'elle était originaire de Rock-Forest... Il y a probablement longtemps qu'elle a quitté Rock-Forest puisqu'elle ne comprend plus un seul mot de français, même si son nom est Linda Benjamin.

C'est jeudi que les Auxiliaires bénévoles du CHUS tiendront leur bazaz annuel dans le hall d'entrée de l'institution... comme toujours, les profits réalisés par la vente des divers articles exposés sont versés aux œuvres

des Auxiliaires qui ont font ensuite bénéficier les patients.

La nervosité du professeur André Petit est bien excusable aujourd'hui... à titre de premier président et de membre fondateur, il lancera ce soir l'Association des gestionnaires en ressources humaines de l'Estrie qui recevra pour l'occasion le député à l'Assemblée nationale et adjoint parlementaire au Travail, M. Robert Dean, ainsi que le maire de Sherbrooke, M. Jean Paul Pelletier qui y prononceront des conférences sur les récents amendements au code du travail et le contexte économique difficile.

Après la prison de fin de semaine, voici la police de fin de semaine.



Isolation
Clément Fortier & Associés
Isolation Plâtre et stucco
Système de plafonds acoustiques et de murs secs
Nous utilisons l'isolant "RED TOP"
965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B2
(819) 563-8333

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

bingo
la tribune

LE NOUVEAU BINGO 2-1,000 LA TRIBUNE

2 Marathons successifs sur la même carte
Les gagnants doivent appeler à 563-1818

1er marathon — Carte Bleue \$1,000 A GAGNER

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 22 octobre 1983:
I-25, N-38, O-65, G-59, B-4, N-34, B-6, O-63

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 24 octobre 1983:
G-53, B-2, G-47, G-46, I-20, O-61, G-55, G-49

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 25 octobre 1983:
I-28, G-48

la tribune Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociaétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353



"Youppi" est venu se promener dans les locaux du journal La Tribune, dans le but de promouvoir la campagne du Fonds de bienfaisance de l'Association des policiers de Sherbrooke: "Le Téléthon des Oubliés". Ce téléthon, qui a connu d'ailleurs un immense succès, était présenté en fin de semaine sur les ondes du poste de télévision CKSH-TV, de Sherbrooke.

Sur la photo, nous voyons en plus de "YOUPI", "les enfants de quelques-uns des clients des petites annonces et, à la gauche de "YOUPI", la jeune chanteuse Brigitte David, qui a enregistré sur disque la chanson "Viens danser Youpi", dont les profits de la vente de ces disques seront versés au Fonds de bienfaisance de la dite Association, pour les "Oubliés".

La facture de la CMTS double

- Sherbrooke: 698,830 \$
- Ascot: 44,260 \$
- Lennoxville: 25,460 \$

par Lise Ouellette
SHERBROOKE — Sherbrooke: 698,830 \$ comparativement à 337,285 \$... Ascot: 44,260 \$ comparativement à 25,884 \$... Lennoxville: 25,460 \$ par rapport à 23,884 \$.

Pour 1984, la Corporation municipale de transport de Sherbrooke demande aux trois municipalités qu'elle dessert (Sherbrooke, Lennoxville et le canton d'Ascot) une participation financière deux fois plus importantes que celle prévue en 1983.

Selon les prévisions budgétaires soumises hier au conseil de ville de Sherbrooke, par le président de la CMTS, le conseiller Bernard Tanguay, la facture globale est estimée à 773,450 \$ comparativement à 372,450 \$ prévus au budget 1983.

Cependant, il faut dire que les prévisions '83 seront dépassées puisque la Corporation anticipe dès cette année, une participation de 461,620 \$.

M. Tanguay devait toutefois re- later que cette augmentation phé-

noménale était prévue de longue date.

La Corporation avait vu venir un tel manque à gagner découlant du ralentissement des augmentations d'achalandage enregistrées de 1979 à 1982. Des augmentations d'achalandage de l'ordre de 24,3 à 39,8 pour cent ne pouvaient se répéter indéfiniment. En 1984, on établit la hausse à 5 pour cent seulement.

Or, les subventions en provenance du ministère des Transports sont directement reliées à l'achalandage. Ce dernier se stabilisant, les subventions le font aussi alors que certaines dépenses inévitables augmentent (augmentation des services, des coûts d'entretien, etc.)

«Les seuls services supplémentaires qui seront mis en fonction en janvier 1984 seront des services jugés absolument essentiels et visant à équilibrer l'ensemble du réseau. Certaines parties de territoire, même à Sherbrooke, sont mal desservies et il faut y voir», de préciser M. Tanguay.

A compter de 1984, Lennoxville et



Ascot subiront une augmentation du kilométrage qui leur sera facturé afin, de dire le président de la CMTS, de tenir compte que les usagers de ces secteurs ont aussi accès à l'ensemble du réseau sherbrooko-

A cette fin, la distance qui leur était attribuée ne sera plus facturée seulement à l'intérieur de leurs limites mais à partir d'un point de correspondance tel que l'intersection King-Wellington ou le campus universitaire, par exemple.

Une hausse des tarifs envisagée

SHERBROOKE (LO) — Si l'achalandage des autobus de la Corporation municipale des transports ne se maintient pas à un niveau satisfaisant, les usagers peuvent s'attendre à une nouvelle hausse de tarifs, sensiblement du même ordre que celle du 1er mai 1983, soit 0,05 \$ pour un billet régulier.

C'est l'éventualité qui apparaît au budget 1984, tel que présenté hier au conseil de ville.

«A ce moment-ci, nous ne sommes pas en mesure de préciser si une augmentation de tarif devra être décrétée. Tout dépendra de l'évolution de la situation. Nous ne pouvons pas dire non plus à quel moment elle pourrait intervenir», a confié le président Bernard Tanguay.

"Budget prudent et conservateur"

— Bernard Tanguay

SHERBROOKE (LO) — «Un budget prudent et conservateur, surtout au chapitre des revenus».

C'est en ces termes que le conseiller municipal et président de la Corporation muni-

cipale de transport de Sherbrooke (CMTS), Bernard Tanguay, a conclu hier soir la présentation du budget 1984 de cet organisme, au conseil de ville.

Les prévisions font état de revenus atteignant 9,1 millions \$ et de dépenses de 9,9 millions \$, pour un manque à gagner exact de 773,450 \$ à être comblé par les trois municipalités desservies (Sherbrooke, Lennoxville et le canton d'Ascot).

Un budget prudent et conservateur, a expliqué M. Tanguay, parce que l'achalandage tend à se stabiliser et que les revenus en provenance des usagers et des gouvernements tendent à diminuer.

Pour un, le ministère des Transports a déjà avisé Montréal que la participation financière des municipalités devra en arriver à égaliser celle du gouvernement.

Déjà, on sait que le même ministère ne paiera, en '84, que 100 pour cent de la réduction consentie pour la

passer-partout, comparativement au 110 pour cent qu'il versait jusqu'à présent. En outre, la Commission des transports du Québec a coupé de moitié l'augmentation de tarif pour la passer-partout jeunesse, demandée par la CMTS.

D'autre part, le transport scolaire engendre des revenus moindres notamment parce que le gouvernement paye un indice moins élevé que le coût réel.

D'où proviennent les revenus de la CMTS? Des usagers, du gouvernement du Québec et des municipalités.

Les premiers, prévoit la Corporation, verseront l'an prochain 4,8 millions \$ c'est-à-dire 2,8 pour cent de moins que cette année. Cet écart défavorable tient, selon le président, à l'abandon des transports spéciaux (charte-partie) et à la diminution des contrats scolaires.

Les activités du transport urbain généreront des revenus es-

timés à 3,3 millions \$ comparativement à un peu plus de 3 millions \$ durant le présent exercice financier.

Au chapitre du transport scolaire, les revenus baisseront d'environ 9 pour cent, pour se limiter à 1,3 millions \$. Cette situation découle de la diminution du nombre d'élèves transportés, de celle des contrats et du kilométrage par contrat.

Le transport adapté connaîtra une situation inverse et, prévoit-on, rapportera 70,400 \$ par rapport à 45,000 \$ cette année.

Du côté du gouvernement du Québec, c'est 4,3 millions \$ qui seront versés à la CMTS, estime-t-on.

Dans les coulisses de l'hôtel de ville

SHERBROOKE (LO) — Les antennes paraboliques seraient permises dans les zones résidentielles et commerciales mais en autant qu'elles soient installées dans les cours latérales ou arrières des maisons, que leur hauteur n'excède pas cinq mètres et qu'elles ne se retrouvent pas sur un toit. Voilà la teneur d'un projet de règlement dont avis a été donné hier soir, au conseil de ville.

Quant aux antennes servant à des fins publiques, scientifiques, aux entreprises de communication, de cablo-distribution et celles situées dans des zones commerciales, elles seraient permises sur les toits et aucune hauteur maximale ne serait fixée.

— O —
 La Ville versera une subvention de 9,720 \$ à l'ACCENTS pour des ressources humaines ainsi que pour des dépenses d'opération incluant la location et le chauffage de ses locaux.

Hausse de 13,5% du nombre des heures d'opération en '84

SHERBROOKE (LO) — Sur des dépenses totales prévues de 9,934,550 \$, en 1984, c'est le transport urbain qui enregistrera la plus forte augmentation, passant de 4,043,500 \$ en 1983, à 4,664,600 \$.

Cette augmentation de 15,36 pour cent est attribuable, selon le président Bernard Tanguay, à une augmentation des heures d'opération de l'ordre de 13,57 pour cent. Cette amélioration prévue à l'origine, pour septembre 1983, a été différée à 1984, afin de limiter le manque à gagner de 750,000 \$ que la Corporation voyait venir pour la fin de 1983.

M. Tanguay estime que ces améliorations jugées essentielles ne sauraient être davantage reportées.

De son côté, le transport adapté aux personnes handicapées devrait canaliser 497,350 \$, en 1984, soit une augmentation de 12,80 pour cent

par rapport à la présente année. Les dépenses d'administration, prévoit la Corporation, passeront pour leur part de 873,800 \$ à 960,700 \$, l'an prochain.

La raison? Les conventions collectives à négocier, l'échange d'une des deux automobiles de la Corporation et la poursuite d'un programme d'amélioration des méthodes de travail, avance le président Tanguay.

Diminution importante, par contre, du côté du transport spécial (charte-partie) que la CMTS est en voie d'abandonner, et du transport scolaire.

Les dépenses prévues pour le transport spécial baisseront de 233,900 \$ à 37,600 \$ tandis que pour le transport scolaire, elles diminueront de 1,172,800 \$ à 1,068,400 \$.

Conseiller à Ascot

Denis Lafontaine se lance dans la course à la mairie

ASCOT — Après une expérience de quatre ans comme conseiller à Ascot (ct), M. Denis Lafontaine a décidé de faire le saut à la mairie en se présentant contre le maire sortant, M. Robert Pouliot.

«Le maire actuel, je n'ai absolument rien contre lui. C'est un bon garçon, mais son problème c'est qu'il n'a pas le caractère voulu pour donner à la municipalité une direction déterminée à changer les choses. Il manque de leadership», a-t-il déclaré, hier.

Selon M. Lafontaine, le principal changement à opérer dans les affaires de la municipalité est en regard de la gestion administrative. «Il est particulièrement déplorable, dit-il, que les conseillers arrivent à l'assemblée trop souvent mal préparés, n'ayant pas l'information. Il serait important qu'au préalable, les conseillers aient eu le temps d'étudier leurs dossiers en comité. Depuis quatre ans, je me suis battu pour qu'on adopte cette formule des comités, mais ce fut peine perdue. Le maire, à qui il appartient de prendre les décisions dans un tel projet, n'a jamais pris position. Tout cela a eu pour effet de faire trainer en longueur les assemblées publiques, causant du même coup le désintéressement des citoyens pour les affaires de la municipalité.»



Denis Lafontaine, candidat à la mairie

dossiers importants. «Actuellement, de la façon dont cela fonctionne, avec des assemblées qui n'en finissent plus, les gens ne suivent pas les affaires du conseil. Pourtant, des

décisions importantes sont prises et ils n'ont pas eu l'occasion d'en discuter. Il faut démocratiser davantage la chose municipale», rajoute M. Lafontaine.

Disant bénéficier de l'appui de très nombreux citoyens d'Ascot,

Fonctionnaire au gouvernement fédéral pour le ministère de l'Emploi, M. Lafontaine procédera d'ici les prochains jours à la divulgation de son programme électoral. Il sera notamment question de création d'emplois, tant dans le secteur agricole qu'urbain. «Une municipalité comme Ascot peut très certainement intervenir à ce niveau en s'en référant aux divers programmes de création d'emploi qui existent actuellement», estime M. Lafontaine.

quatre dernières années et il s'en accorde tout le crédit. Mais les gens qui suivent le conseil savent bien que j'ai été responsable de plusieurs de ces dossiers. Même que lors des séances publiques du conseil, il arrive fréquemment que M. Pouliot me retourne les questions que les gens dans la salle lui adressent».

M. Denis Lafontaine invite finalement les gens à s'interroger à savoir pourquoi seuls MM. William Bell et Henri-Louis Beaulieu effectuent un retour comme conseillers. «Avec la direction actuelle, non seulement les citoyens sont désintéressés, mais également les élus. Et même moi, je n'avais pas le goût de retourner comme conseiller avec la situation actuelle. Il faut à tout prix un changement», a-t-il conclu.

Au niveau des taxes, le candidat à la mairie ne fait aucune promesse. «C'est bien évident que nous vivons en récession et il faudra être prudent pour ne pas alourdir le fardeau», dit-il.

Le transport en commun constitue aussi une de ses priorités. Et il souligne que des améliorations seront apportées dans les prochains mois.

M. Denis Lafontaine invite finalement les gens à s'interroger à savoir pourquoi seuls MM. William Bell et Henri-Louis Beaulieu effectuent un retour comme conseillers. «Avec la direction actuelle, non seulement les citoyens sont désintéressés, mais également les élus. Et même moi, je n'avais pas le goût de retourner comme conseiller avec la situation actuelle. Il faut à tout prix un changement», a-t-il conclu.

aqpps présente une **Causerie**
 association québécoise de planification personnelle des administrateurs face aux lois
 fiscale et successorale

Conférencier: **Me Luc Borduas**, avocat
 Fournier, Demers, Bernard

MERCREDI, 26 OCTOBRE 1983, 12h00
 au CLUB SOCIAL de Sherbrooke

Prix: membre: 20\$ (déjeuner inclus) non-membre: 25\$ (déjeuner inclus)

Réservations:
 M. Richard Lemieux, ass.-v. (819) 566-1221
 Me Jacques Blais (819) 563-4011



Me Luc R. Borduas

Ateliers de travail

Le conseil s'oppose à nouveau à la présence des journalistes

SHERBROOKE (LO) — Par un vote de dix contre et deux pour (les conseillers André Côté et Antonio Pinard), le conseil municipal s'est opposé à nouveau à la présence des journalistes aux ateliers de travail qui se déroulent à huis clos, depuis plusieurs mois.

Une nouvelle fois, hier soir, le Cercle de presse de l'Estrie était revenu à la charge sur cette question.

Son président Raynald Daigneault avait fait valoir que les citoyens ont le droit de savoir de quelles façons on administre leur ville, pourquoi les élus ont pris telles décisions et quelle est l'opinion des conseillers sur les dossiers.

Or, a-t-il allégué, les journalistes ne peuvent contribuer à ce droit puisqu'en étant exclus des ateliers de travail, ils sont coupés d'une bonne partie de l'information et des explications fournies par les fonctionnaires, ils n'assistent pas aux discussions des conseillers qui, de retour en assemblée publique, ne reprennent pas les débats, et sont privés de l'accès aux dossiers municipaux.

De plus, de protester M. Daigneault, le conseil municipal n'a pas institué d'autres mécanismes qui auraient comblé cette lacune.

Plusieurs des conseillers ont profité de l'occasion pour se plaindre du sensationnalisme recherché, disent-ils, par les journalistes en gé-

néral et par le quotidien La Tribune en particulier.

D'autres ont surtout fait valoir que les ateliers de travail ne remplacent pas les assemblées publiques mais sont tout simplement un lieu permettant aux conseillers d'obtenir plus d'informations afin de prendre des décisions mieux éclairées.

C'est notamment la position du maire Jean Paul Pelletier qui réfute que son conseil porte atteinte au droit des citoyens à l'information.

La quasi totalité du conseil est d'avis que l'absence des journalistes assure plus de positivisme aux discussions des conseillers.

Par ailleurs, une proposition de Bernard Tanguay a semblé recevoir un accueil favorable. Celui-ci estime que le conseil a intérêt à repenser le contenu des ateliers de travail qui, soutient-il, deviennent des assemblées délibérantes et, de ce fait, ouvrent la porte à des accusations de cacochétrie.

M. Tanguay propose en outre qu'une conférence de presse suive les assemblées du conseil de façon à expliquer les décisions prises et permettre aux conseillers d'émettre leur opinion.

A l'issue du vote, le conseiller Côté s'est retiré de la séance du conseil en guise de protestation.

De son côté, le président du Cercle de presse a exprimé sa déception.

le Concours "super 500 NOMS"
 la tribune
\$15,000 À GAGNER

- Julien Allison, R.R. 1, Asbestos; C. Allé, 1202, rue Craig, Sherbrooke; Albert Laine, 12, rue Gingras, Warwick; Guy Dion, Dixville; Jean-Louis Gauthier, St-Adrien; Maurice Harton, 1784 est, rue Galt, Sherbrooke; Françoise Lamarre, 252, rue Monseigneur Vel, Venise; Lucien Lussier, R.R. 4, Sherbrooke; Mme J. Morin, 319, rue Mont-Plaisant, Sherbrooke; Daniel et Annie Guillet, 3436 Chemin North Hatley, Rock Forest; Laurent Groulx, 244, rue Tupper, Magog; Claire Fortier, 1-230 — 10e avenue sud, Sherbrooke; Daniel Maurais, 31, rue Gendreau, Coaticook; René L'Ecuyer, 539, rue Meilleur, Sherbrooke; J. Gaudreau, R.R. 1, Weedon; Clément Fillion, 3-730, rue Duvernay, Sherbrooke; F. Labrosse, 129, rue London, Sherbrooke; A. Lemire, 1033, rue Laroque, Sherbrooke; Jean-Guy Laroque, R.R. 2, St-Adolphe de Dudswell; Pierre Gauvin, 463, rue Short, Sherbrooke; André Lambert, 54-A — 1ère avenue, Windsor; D. Longpré, 11-2545, rue Prospect, Sherbrooke; E. H. Hamel, 1340, rue Prospect, Sherbrooke; R.A. Fredette, 90, rue Laval, Bromptonville; Richard Ferland, 328 est, rue Principale, Coaticook; Jules Dupont, 8483, rue Surois, Rock Forest; Reynald Carboneau, 221 — 15e avenue, Sherbrooke; Mme Juliette Aubé, 203-975 Des Quatre-Saisons, Sherbrooke; Jean Ethier, 257 Boulevard Queen nord, Sherbrooke; Joseph Gilbert, St-Jean-Vianney; Denis Campeau, 2-1240, rue Laroque, Sherbrooke; M. L. Boivin, 5-1620 Boul. Alexandre, Sherbrooke; Salim Elkas, 2-92, rue Wood, Sherbrooke; François Depault, 35-75, rue Fraser, Sherbrooke; Charles Comstock, 22, rue Holland, Rock Island; N. Haddon, 1450, rue Letendre, Sherbrooke; Emile Gagné, 4-357, rue St-Michel, Sherbrooke; Donald Morrison, Piopoli; Jean Mélançon, 1428, rue Simard, Sherbrooke; Hubert Lemieux, 1311, rue Dorval, Sherbrooke; Polydor Labonté, R.R. 1, Ascot Corner; Marcel Fournier, R.R. 2, Stanstead; Denis Dionne, 10-1076, rue St-Laurent, Sherbrooke; L. Cadorette, 64 nord, rue Bowen, Sherbrooke; Jocelyn Blanchette, 146, rue Principale, St-Gérard; Roger Lacharité, 475 Chemin Duplessis, Fleurimont; Mme Yvonne Longchamps, Rang 2 est, St-Sébastien; Lucien Pageau, R.R. 1, Lennoxville; Claude Soucy, 163, rue Kennedy, East Angus; J. Pelletier, 214-345, rue St-Jean Baptiste, Sherbrooke.

Si votre nom est publié dans l'espace ci-haut, voyez les règlements et le coupon de participation dans La Tribune de samedi dernier.

Faits divers

• Comme au temps du far-west?

SHERBROOKE (psj) — Comme au temps du far-west! C'est là la seule conclusion que l'on peut tirer d'un incident concernant un convoi ferroviaire, un panneau d'arrêt et une bicyclette déposés sur la voie ferrée... puis un coup de feu!

Dans les westerns, le cinéphile a souvent vécu la scène de l'embuscade dressée contre un convoi ferroviaire: rocher dynamité sur la voie, tronc d'arbre en travers des dormants, héroïne ficelée aux rails afin d'obliger le chef de train à immobiliser toutes les machines pour aussitôt voir surgir dans un nuage de poussière, des cavaliers masqués ou des peaux-rouges.

Hier matin, à 05h40, la Police municipale est alertée à l'effet qu'un convoi ferroviaire, viaduc Galt et Larocque, avait été impliqué dans un incident pour le moins curieux.

D'abord, l'ingénieur, selon le qualificatif employé pour désigner celui qui voit à la bonne marche du convoi, jurerait qu'en passant au niveau du viaduc Galt et Larocque, une balle de carabine a ricoché contre la paroi métallique du pont. Il en est d'autant plus convaincu qu'il s'y contraindrait en arme à feu.

Puis environ une trentaine de mètres plus loin, le convoi écrase une bicyclette abandonnée sur la voie et enfin, une centaine de mètres plus avant, se dresse un panneau d'arrêt de rue, encore sur la voie; on a appris, un peu plus tard, que ce panneau était celui disparu du coin Fabre et Louisbourg, toujours dans le même secteur.

Une fois le convoi immobilisé, on n'a vu surgir aucun bandit. L'incident a été raconté au responsable de la sécurité pour la compagnie CP Rail, M. Brian Taupier puis transmis à la Police municipale.

Il est impossible de voir pour le moment à quoi rime toute cette mise-en-scène.

Certains auraient été portés à y voir un lien entre cette affaire et un vol avec effraction perpétré au Marché Gaudette, situé angle Belvédère sud et McManamy, l'incident du train devant distraire la police.

Mais à comparer les deux heures d'appel de police, à savoir 05h40 pour le train et 05h45 pour le vol, la relation ne tient plus.

• Chez Gaudette

Par ailleurs, des cambrioleurs ont fait sauter la vitre de la porte avant du Marché Gaudette, du 1095 sud de la rue Belvédère, afin de s'y introduire.

Dans un premier temps, ils ont forcé les caisses enregistreuses pour y découvrir une certaine somme d'argent à laquelle ils ont ajouté celle d'un coffret trouvé dans le bureau d'administration.

Ces deux sommes pourraient totaliser un montant évalué entre 1 500 et 1 600 \$.

On ignore si les voleurs ont eu le temps d'apporter d'autres articles mais on sait que des morceaux de viande ont été déplacés dans la chambre froide.

Les dommages causés par les voleurs seraient presque aussi importants que le vol: à savoir 1500 \$.

C'est un employé qui a découvert le vol en entrant au marché, un peu avant l'alerte donnée aux policiers.

On croit que le vol a été commis au milieu de la nuit, soit vers les trois heures du matin.

• 5 vols dans des résidences

Les résidents d'Ascot (ct) ont reçu encore une fois la visite de voleurs au cours de la fin de semaine.

La Sûreté du Québec (Sherbrooke) y a enregistré cinq plaintes de vol avec effraction sur les rues Sara, Baron, Gabriel et Arsenault, pour des montants totalisant près de 7 000 \$.

Il s'agit encore une fois de sommes d'argent et de bijoux piqués dans des maisons privées si bien que l'on croit que les voleurs pourraient être des piétons, des jeunes même, puisque pour transporter ces biens volés, il ne faut pas être équipé en moyen de transport plus que nécessaire.

L'agent-enquêteur Bruno Landry de la SQ (Sherbrooke) a été chargé de solutionner ces délits.

• A cause de la prison

Mini-émeute? Problèmes de relations de travail? Panne du moteur de la fourgonnette?

Ce qu'on peut en imaginer des choses quand un centre de détention est concerné! C'est un peu cela qui s'est produit hier matin quand les habitués du palais de justice n'ont vu ni gardien, ni fourgonnette, ni prisonnier se présenter au palais de justice.

Les rumeurs ont donc roulé bon train sur la Raison de cette absence matinale jusqu'à ce que l'occasion d'en discuter avec le directeur du Centre Winter se présentât, en début d'après-midi.

"Comme nous n'avions des clients que pour le rôle de 11h00, nous avons pris entente avec le juge pour nous y présenter qu'en après-midi puis nous avons profité de la matinée pour fouiller tous les locaux du centre" d'expliquer M. Marcoux.

La fouille générale qui y est une opération régulière (c'était le cas hier) et non spéciale n'a mis à jour aucun colis ni article suspect.

• Battu sans motif connu

Un homme de 23 ans, de Sherbrooke, qui a été rossé par trois ou quatre voyous au sortir d'un club du centre-ville, ruelle Therrien, a dû se rendre au Centre hospitalier Hôtel-Dieu pour y faire traiter des blessures reçues au visage.

Le groupe d'agresseurs, armé de couteau, aurait attaqué sans motif apparent la victime dès qu'elle a quitté le club.

Le détective Alain Lévesque, des enquêtes criminelles de la Police municipale, mène l'enquête.

L'année 82-83 à la CSRE

Surplus de 859,647 \$

SHERBROOKE (MR) — La Commission scolaire régionale de l'Estrie a terminé son exercice financier 1982-1983 avec un surplus de 859,647 \$.

En effet, note M. André Ouellet, directeur des services financiers, le secteur de l'enseignement secondaire a terminé l'année avec un surplus de 573,042 \$ et le secteur du transport scolaire avec un surplus de 295,829 \$, tandis que le secteur de l'éducation des adultes enregistrait un déficit de 9,224 \$.

Au total, les dépenses de la CSRE se sont élevées à 88,996,206 alors que les revenus se sont situés à 89,855,853 \$.

L'excédent enregistré dans le secteur de l'enseignement secondaire s'ajoutera donc au surplus actuel, ce qui permet un surplus accumulé de 1,558,684 \$, dont 554,204 \$

sont déjà prévus au budget 1983-1984 pour équilibrer la présente année financière. Sujet aux vérifications du ministère de l'Éducation, la CSRE disposera donc d'un surplus de 1 million \$ pour la prochaine année financière 1984-1985.

Pour la première fois, l'année 1982-1983 a connu des revenus et des dépenses en baisse respectivement de 5,036,691 \$ et 5,293,704 \$ par rapport à l'année précédente.

Deux éléments ont contribué à la baisse des dépenses: une grève de 17 jours de la part de nombreux employés et les réductions de salaire imposées par le gouvernement ont réduit les dépenses salariales de 57,221,899 \$ en 1981-1982 à 55,258,950 \$ en 1982-1983, soit une baisse de 1,962,949 \$; aussi, les dépenses du service de la dette ont chuté de 10,311,427 \$ à 6,755,816 \$, soit une baisse de 3,555,611 \$ dont 2,293,588 \$ (intérêt dans l'attente d'un refinancement) a été transféré pour capitalisation au fonds d'immobilisations, selon les instructions du ministère de l'Éducation.

La taxe scolaire a rapporté 105,104 \$ de plus que prévu, pour se situer à 2,798,058 \$. On note d'ailleurs que la Régionale a, cette année diminuée sa taxe scolaire.

L'auto-financement de la masse salariale du personnel enseignant et des enseignants en sécurité d'emploi a été, note le directeur des ser-

vices financiers, M. Ouellet, le facteur déterminant qui a permis de générer un excédent des revenus sur les dépenses de 573,042 \$ au secteur de l'enseignement secondaire.

Fonds d'immobilisation

Les actifs immobilisés ont augmenté de 93,962,441 \$ à 97,597,989 \$ pendant l'année scolaire, ce qui représente des investissements de 3,635,548 \$.

Ces investissements sont les suivants: L'Odyssée de Valcourt 1,4 million \$, Montignac 209,305 \$, Le Phare 175,860 \$, Le Touret 168,732 \$, Montcalm 152,455 \$ et autres écoles 159,931 \$; le mobilier a commandé 1,3 million \$, les aménagements extérieurs 16,244 \$ et les améliorations locatives 1,656 \$.

La dette obligataire a été réduite de 2,271,500 \$, passant de 40,082,000 \$ à 37,810,500 \$. D'autre part, les frais de financement encourus dans l'attente d'un financement à long terme sont de 3,499,077 \$, dont 2,293,588 \$ étaient inscrits au fonds d'opérations courantes l'année précédente.

Actuellement, le montant à financer par émission d'obligations s'élève à 30 millions \$. Il est probable qu'avant le 30 juin 1984, un montant de 22 millions sera financé par une émission d'obligations.



(Photo La Tribune)

Derniers préparatifs

Comme plusieurs Sherbrookois, Gaétan Corriveau et sa fille Françoise profitent des derniers sursauts du dieu soleil pour renforcer les "remparts" qui permettront de résister aux assauts de l'hiver.

Trois mois pour un 100 \$

SHERBROOKE — Aimé Cloutier a écopé d'une peine concurrente de trois mois de détention pour un cambriolage d'une valeur de 100 \$ dans une cabane à sucre le 15 décembre à St-Adrien.

Cloutier, âgé de 49 ans, a encouru en août une condamnation de 18 mois pour 11 cambriolages.

Le défenseur Conrad Chapdelaine avait expliqué que la dénonciation faisait état que l'infraction remontait au 15 février alors qu'il était détenu à cette époque-là.

Luc Moreau, âgé de 20 ans, qui se trouvait justement dans ce cas-là.

Le juge Roberge a par ailleurs fixé le procès du prévenu à lundi.

L'enquêteur Marcel Beaudoin de la PJ avait témoigné à l'enquête en détention que

l'accusé a été arrêté moins d'une heure après la disparition du 4 x 4 le 19 octobre.

Il a dit que des policiers étaient en train de prendre la plainte de vol lorsque le propriétaire a vu passer son véhicule sur la rue.

M. Beaudoin avait précisé que Moreau a encouru le 13 octobre une peine d'un mois et avait bénéficié d'une probation le 12 septembre pour une prise d'auto sans permission.

Le procureur Joseph ElFassy s'était opposé dans ces circonstances à la remise en liberté de l'inculpé tandis que Me Conrad Chapdelaine a laissé entendre qu'il avait une bonne défense légale.

L'affaire Jean-Guy Grégoire

L'enquête devancée

SHERBROOKE — L'enquête préliminaire de Jean-Guy Grégoire, qui devait avoir lieu jeudi, a été devancée d'une journée.

Cet attaché d'administration de la commission scolaire régionale mis en congé pendant la durée des procédures, est inculpé du meurtre au second degré de son amie Louise Turcotte.

L'enquête aura plutôt lieu le 26 à la suite de discussions intervenues entre le procureur Danielle Côté et le défenseur Jean Leblanc.

Grégoire, âgé de 47 ans, de Sherbrooke, n'a pas assisté à cette remise devant le magistrat Yvon Roberge de la Cour des sessions de la paix.

L'enquête pourrait être écourtée par le dépôt des dépositions devant le coroner ou une dispense de répéter la preuve de la poursuite à ce stade ses procédures.

Grégoire se trouve en présentement en liberté sur cautionnement en marge du décès de Mme Turcotte, âgée de 20 ans.

Et l'image de la justice?

SHERBROOKE — Le magistrat Yvon Roberge de la Cour des sessions de la paix s'est demandé hier ce que les citoyens penseraient de l'image de la justice si un justiciable était remis en liberté provisoire sur une accusation de vol

de véhicule, le lendemain de son élargissement, après une semaine de détention à la suite de sa condamnation à un mois et une probation de deux ans.

Il a répondu à cette question en refusant tout cautionnement à

Luc Moreau, âgé de 20 ans, qui se trouvait justement dans ce cas-là.

L'enquêteur Marcel Beaudoin de la PJ avait témoigné à l'enquête en détention que

Libéré... grâce à la Charte

SHERBROOKE — Les défenseurs Michel Beauchemin et Jean Charest ont obtenu l'abandon d'une plainte de possession pour trafic de 34,6 grammes de hashish après avoir invoqué la nouvelle charte canadienne des droits et libertés.

Il s'agit là d'un autre bon test pour la défense depuis l'adoption de la charte.

Leurs clients, Alain Couture et Clermont Poulin, âgés de 25 et 24 ans, n'ont donc été cités à leur procès que sur une accusation de possession de stupéfiants.

Ils avaient subi leur enquête préliminaire devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Mes Beauchemin et Charest avaient plaidé que la présomption d'innocence prévue par la charte prévaut sur une disposition de la loi renversant le fardeau de la preuve dans le cas de la possession d'une quantité plus importante de stupéfiants.

Provigo: offres rejetées

SHERBROOKE — Les employés syndiqués des quatre supermarchés Provigo de la région ont rejeté à l'unanimité les offres patronales, hier soir en assemblée générale, et ont confié à leur exécutif syndical, dans une proportion de 86,8 pour cent, le mandat de déclencher la grève au moment jugé opportun.

Cependant, "il n'est pas question de faire la grève dans l'immédiat", a précisé M. Jean-Guy Provencal, président du local 304 de l'Union des employés de commerce (FTQ) dont font partie les quelque 170 travailleurs des marchés Provigo (anciens magasins Dominion de Sherbrooke, Rock-Forest, Victoriaville et Granby).

La partie syndicale souhaite négocier avec la direction avant d'envisager un débrayage. Des séances de conciliation devraient avoir lieu au cours des prochaines semaines.

PLACE MI-VALLON

Coif-Hom Inc.

1300, BOUL. BOURQUE
ROCK FOREST
(819) 564-2664

SPECIALITÉS:

- COUPE
- PUNK**
- MECHES ET BALAYAGE
- PERMANENTE

Anne Blanchette

Vente

SURPLUS D'INVENTAIRE



SOFA-LIT
"Rêverie de Jaymar"
A PRIX COUPE
et aussi autres sofas-lits
\$289
à partir de



Chaise berçante
sur roulements à billes.
\$65
Tabouret en sus



Pour la cuisine ou la salle à manger
Table 40" x 60" x 84" et 6 chaises en merisier solide, 5 mcx à
\$659



Aussi disponible autre modèle en bois solide, 5 mcx à
\$399



TELECOULEUR Hitachi, 20"
\$539



ENSEMBLE DE MATELAS
39" x 72" à \$109
54" x 72" à \$179
Base de métal sur roulettes. S'allonge à 60 pouces à \$20



Réfrigérateur Kelvinator De Luxe, 17 pi. cu.
\$789



Cuisinière Kelvinator De Luxe 30", automatique à \$569

Laveuse-sécheuse Hotpoint à partir de **\$849** la paire

Lava-vaisselle encastrable à **\$529**

Congélateur **\$319**

Nous avons en montre les styles de meubles "vieillot" de "LES MEUBLES DU PAYS INC."

COUPLES

Une seule visite vous convaincra que nous sommes vraiment compétitifs dans les prix et la qualité de nos meubles.

MasterCard et Visa acceptées. Plan mise de côté

MEUBLES LENNOXVILLE Inc.

153, rue Queen, Lennoxville 566-5844

VISITEZ NOS 4 ETAGES

Amélioration des équipements des centres de ski

Lapierre presse Lalonde d'accélérer le processus

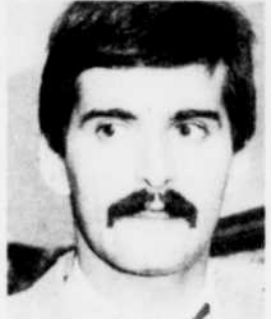
SHERBROOKE — Le député fédéral de Shefford est intervenu hier en Chambre pour demander au ministre Marc Lalonde un "aboutissement dans

intention d'aller de l'avant avec une somme de 20 millions \$, Jean Lapierre a voulu connaître les intentions du ministre fédéral des Finances.

On sait que le gouvernement fédéral envisage de son côté allouer 30 millions \$ pour aider les centres de ski à se doter d'installations physiques nécessaires pour avoir une meilleure saison. Mais les négociations entre les deux gouvernements ne sont pas terminées à ce sujet. Le ministre Marc Lalonde a indiqué que les échanges qui ont débuté vendredi, entre lui et le ministre Johnston, d'une part, et les ministres Parizeau et Gendron, d'autre part, se sont déroulées dans un "très bon climat". Aussi, même si aucune date quant à la signature d'une éventuelle entente cadre Canada-Québec ne peut être envisagée pour le moment, le délai maximum a été fixé au 31 mars 1984.

Blocage?

On parle de discussions dans un climat agréable, mais le député Jean Lapierre pour sa part n'est pas convaincu qu'il en sera



Jean Lapierre

toujours ainsi. Dans la région des Cantons de l'Est, deux des centres de ski, Orford et Sutton, sont considérées comme "majeurs". Or, s'il n'en tient qu'au représentant de Shefford, Bromont obtiendrait le même statut. "Sur ce, j'ai bien peur qu'il y ait des accrochages", lance-t-il.

de la conférence de presse de vendredi à Sherbrooke, où le ministre Guy Chevrette a annoncé le montant de 20 millions \$ pour les stations de ski du Québec, le député Lapierre n'avait pas que des fleurs à lancer. "Je trouve cela mesquin de la façon dont le Québec a agi et ce, le jour même où des négociations entre ministres sont amorcées. La méthode des négociations dans les journaux, c'est propre au PQ", a-t-il exprimé.

Le député libéral a également reconnu que cette conférence de presse a pour effet de "mettre la pression sur le gouvernement fédéral... mais ça ne donne rien de brasser ces choses. L'important, c'est d'aller de l'avant".

Jean Lapierre entend de nouveau relancer le dossier à la discussion, demain (mercredi), à l'occasion de la réunion du caucus des députés libéraux fédéraux du Québec à Ottawa.



Marc Lalonde

les plus brefs délais" de l'étude du dossier consacré à l'amélioration des équipements d'un certain nombre de centres de ski au Québec.

Faisant valoir que le gouvernement du Québec, par son ministre du Loisir, de la chasse et de la pêche, Guy Chevrette, a annoncé la semaine dernière son

Commissariat industriel régional à la MRC Memphrémagog

MAGOG (GP) — En votant une dépense de 10 000 \$ dans l'implantation d'une commission industrielle régionale ou d'un commissariat industriel régional, la Municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog a franchi le premier pas officiel devant lui permettre de se doter d'un service permanent de promotion industrielle.

L'organisme, qu'il s'agisse d'une coporation ou d'un commissariat industriel, pourrait être subventionné pour les trois premières années par le ministère de l'Industrie, du commerce et du tourisme (MICT), sur des prévisions budgétaires évaluées à 100 000 \$ par année.

Au MICT on propose une direction de sept administrateurs, soit deux représentants de Magog, deux des 22 autres municipalités, et trois représentants du milieu des affaires de la région. L'engagement d'un commissaire industriel à temps plein serait indispensable à la réalisation des objectifs poursuivis, et il a été souligné qu'aucune ville ou municipalité rurale qui compose la MRC Memphrémagog ne dispose actuellement d'un tel fonctionnaire permanent.

En fixant la participation collective de la MRC à 10 000\$, le conseil a implicitement établi la

quote-part financière de la ville de Magog à 35 000\$, ce qui a paru raisonnable au maire Antonio Lacasse: "Il faut tenir compte que nous possédons un parc industriel aménagé à l'avance des autres municipalités, a-t-il déclaré, de plus Magog attirera sans doute plus d'industries grâce à ses infrastructures".

Le maire Lacasse a reconnu que cette somme était réaliste, et il a précisé que le rayonnement d'une nouvelle industrie s'étend sur toute la région puisque tous les travailleurs ne s'installent pas dans la ville où ils ont de l'emploi. Ce fait a d'ailleurs été unanimement reconnu par ses collègues.

Une autre part de 5 000\$ de dépenses devrait échoir à la ville de Rock Island, dont le maire Jean-Louis Dupont a fortement participé aux recherches menant à l'instauration d'un commissariat industriel régional avec le maire Lacasse.

Enfin, le dernier 50 000\$ nécessaire à l'implantation du service pourrait provenir du programme d'aide du MICT. Il est à noter que le ministère recommande que le nouvel organisme exclue le tourisme de ses préoccupations, du moins au début de son fonctionnement.

A Fleurimont

Projet de construction domiciliaire de 5 millions \$

FLEURIMONT (MM) — Un projet de construction domiciliaire de plus de 5 millions \$ sera réalisé dans les prochains mois dans la municipalité de Fleurimont.

Les dirigeants de la compagnie "Les Sommets de Fleurimont Inc." ont effectivement mis sur pied ce projet de construction de condominiums, projet qui prévoit la construction, dans une première phase, de 11 bâtisses comptant chacune 12 unités de logement.

Valcourt en bref

VALCOURT (NT) — Jacques Rodrigue, prêtre-prédicateur a procédé au lancement officiel de la retraite paroissiale au cours du week-end. La soirée du 25 octobre à 19h30, portera sur le couple et la famille "Un lieu qui participe à la vie de la société" et finalement la soirée du 26 octobre, 19h30, le couple et la famille "Un lieu qui participe à la vie de l'Eglise."

— 0 — Dans le cadre de la semaine de la petite et moyenne entreprise, L'Association des hommes d'affaires d'Ely Inc. organise une journée de cours et de conférences, aujourd'hui.

Le programme se déroulera comme suit: de 14 h à 17 h, Cours et conférence: "Gérer pour une meilleure relance" en collaboration avec la Banque Fédérale de Développement, à la Fondation J.-Armand-Bombardier. A 17h30, un cocktail sera offert par les municipalités à la salle à manger, du motel Dépôt suivi à 18 h d'un souper et à 19h30 d'une conférence intitulée "La Planification successorale Pourquoi? Pour Qui?" Le conférencier sera M. Jean-Guy Chartrand, A.V.A. directeur service de planification successorale, Sun Life du Canada.

"Selon nos données, nous estimons que ces 132 nouvelles unités de logement seront terminées pour le mois de juin 1984. Mais il n'est pas impossible qu'une deuxième phase soit mise sur pied l'an prochain", d'expliquer M. Gerald Smith, président de la nouvelle compagnie.

"Ce qu'il y a d'intéressant pour le consommateur, de poursuivre M. Smith, c'est que la notion de profit habituellement réalisé par l'entrepreneur est pour ainsi dire abolie. Nous ne contruisons aucune unité avant qu'elle ne soit d'abord vendue."

Pour la réalisation de ce projet, la nouvelle compagnie entend procéder par demande de soumission. Les unités de logement seront vendues à des prix variant de 36,000 \$ à 44,800 \$.

"Les nouvelles constructions seront admissibles au projet Corvée-Habitation du gouvernement provincial. Je crois sincèrement que ce projet va connaître beaucoup de succès car il y a déjà 18 unités vendues, alors que la construction n'est pas encore débutée", de poursuivre M. Smith.

Les unités de logement seront construites au bout de l'actuel chemin Plante, sur ce qui est devenu d'appeler le Domaine des Sommets de Fleurimont.

"Les plans, qui ont été réalisés par une firme locale, prévoient des bâtisses très esthétiques dotées d'une insonorisation exemplaire pouvant assurer la tranquillité des éventuels résidents."

COMMERCE D'HOTELLERIE A VENDRE



Situé Route 143, Windsor, Qué.
S'adresser à la
Caisse populaire St-Philippe
de Windsor à 819-845-2707

Au fil des années...

1880	1906	1932	1958
1881	1907	1933	1959
1882	1908	1934	1960
1883	1909	1935	1961
1884	1910	1936	1962
1885	1911	1937	1963
1886	1912	1938	1964
1887	1913	1939	1965
1888	1914	1940	1966
1889	1915	1941	1967
1890	1916	1942	1968
1891	1917	1943	1969
1892	1918	1944	1970
1893	1919	1945	1971
1894	1920	1946	1972
1895	1921	1947	1973
1896	1922	1948	1974
1897	1923	1949	1975
1898	1924	1950	1976
1899	1925	1951	1977
1900	1926	1952	1978
1901	1927	1953	1979
1902	1928	1954	1980
1903	1929	1955	1981
1904	1930	1956	1982
1905	1931	1957	1983

Une longue histoire de fiabilité!

Extrême qualité des appareils et excellence du service. ...voilà des standards auxquels Bell Canada vous a habitués depuis 103 ans.

La qualité de vos communications, votre satisfaction constante et l'avancement de la technologie sont depuis toujours nos principales motivations! Bell vous offre un service à toute épreuve et vous assure la fiabilité de ses appareils.

Vous êtes satisfaits des avantages de la location... alors pourquoi ne pas continuer à en profiter! Ces avantages comportent la flexibilité de changer d'appareils au gré de vos décors et de vos déménagements; la possibilité de passer au service Touch-Tone, et bien sûr l'entretien ou le remplacement des appareils défectueux.

Si par contre vous préférez posséder vos propres appareils, demeurez fidèles à la qualité Bell... achetez-les à la Téléboutique!

Notre expérience remonte aux origines mêmes du téléphone et, après 103 ans, nous travaillons encore au développement de nouvelles techniques et de nouveaux appareils, afin de toujours garder une longueur d'avance.

L'efficacité passe par Bell **Bell**

CENTRE DE PEINTURE DE L'ESTRIE

VENTE:
de tout pour la carrosserie d'auto - peinture, papier sablé, etc.

fini original des voitures importées

Sherbrooke 563-3466

160, rue Short (près Fédéral)

A cause d'une erreur d'interprétation du code municipal

Colère chez les candidats du Parti démocratique d'Austin

AUSTIN (GP) - Une erreur d'interprétation du code municipal commise par la secrétaire-trésorière, Mme Sylvia Wheeler, provoque la colère des candidats du Parti démocratique d'Austin (PDA) qui voient 52 électeurs éligibles privés de leur droit de vote aux élections municipales du 7 novembre prochain, et parmi eux leurs propres enfants!

"C'est en fixant la date limite de la révision de la liste électorale au 23 octobre que mes ennuis ont commencé" déclare Mme Wheeler qui voulait ainsi donner le plus de chance possible aux électeurs de se faire inscrire. Elle a toutefois constaté que cette date était en contradiction avec le code municipal puisque celui-ci exige que cette date précède de trois jours la date des mises en nomination.

"J'ai alors compté trois jours à partir de la date des nominations, et j'ai corrigé à la main sur toutes les affiches la date du 23 pour y inscrire celle du 21", avoue Mme Wheeler, qui affirme avoir fait cette correction de bonne foi, ignorant alors que la loi stipule trois jours pleins sans compter le jour des nominations.

"C'est quand le Directeur général des élections à Québec a refusé les corrections amenées le 21 octobre par les membres du Parti démocratique que j'ai appris que la limite légale était le 20 octobre à minuit" de déclarer Mme Wheeler qui ajoute: "Je le regrette autant qu'eux, mais je ne peux absolument rien faire pour corriger la situation, même avec l'assentiment de tous les candidats".

Au siège du Parti démocratique d'Austin, les responsables fulminent et ne comprennent pas qu'une telle accumulation d'erreurs ait pu être commise.

Deux listes

Les candidats du PDA ont soumis deux listes à Mme Wheeler: une comprenant près de 170 noms établie en comparant la liste électorale et le rôle d'évaluation, et une seconde effectuée lors du porte à porte.

De la première, il s'est avéré que 17 noms seulement étaient véritablement éligibles après que la secrétaire-trésorière l'ait vérifiée.

La seconde en comportait d'abord 28 telle que montrée le mardi 18 octobre à Mme Wheeler qui s'en est fait une copie, et finalement 35

lorsque déposée le jour de la "date limite" du 21.

Le PDA reproche entre autre à la secrétaire-trésorière, qui agit aussi en tant que présidente des élections, de ne pas avoir corrigé les 28 noms remis le 18 octobre, et les 17 autres noms aussitôt qu'elle a constaté l'éligibilité des citoyens.

Mme Wheeler se défend en affirmant que la liste des 28 noms ne lui a pas été remise officiellement, et que son rôle n'est pas de corriger la liste électorale, mais de communiquer des listes au comité de révision.

Au sujet de ce dernier, le PDA exprime des doutes en constatant que l'épouse du conseiller sortant Allan Dowbiggin y siège en tant que secrétaire.

Le Parti démocratique soulève de faux problèmes

— Roger Nicolet

AUSTIN (GP) - Le maire sortant d'Austin, M. Roger Nicolet déplore le niveau du débat actuel dans le cadre des élections municipales du 7 novembre prochain.

S'en prenant au Parti démocratique d'Austin, M. Nicolet lui re-

ouvre, a questionné par La Tribune, M. Nicolet a cité la question de la date d'élection qui a été fixée à un lundi: "Il s'agit d'un point qui a été réglé de longue date et dans le plus grand respect des lois par le conseil municipal" et il ajoute: "C'est d'ailleurs la même date que nos voisins de Bolton est et d'Ogden, et c'est aussi à mon avis la date qui va dans le meilleur intérêt de tous les groupes d'électeurs".

Invité à préciser, M. Nicolet a répondu: "Les villageois votent par participation dimanche le 30 octobre, et les résidents permanents le lundi 7 novembre".

Pour ce qui est de la révision de la liste électorale, M. Nicolet comprend la déception que les membres du Parti démocratique ressentent "mais comme on ne peut plus rien y faire, il restera au Parti à contester l'élection s'il le désire; il ne faut toutefois pas oublier qu'il s'agit au maximum d'une cinquantaine d'électeurs sur 2.600" a précisé le maire sortant.



Roger Nicolet

proche "les manoeuvres qui divisent une population qui jusqu'à présent vivait dans l'harmonie".

Il estime que le Parti démocratique soulève de faux problèmes et "défonce à grand bruit des portes

Semaine de la PME soulignée à Richmond

Par Luc Cloutier

RICHMOND - Le Comité de Promotion Industrielle de la zone de Richmond a débuté ses premières activités soulignant la semaine de la PME par la présentation, en collaboration avec la Banque Fédérale de Développement, d'un colloque, s'adressant aux commerçants, industriels et gens d'affaires ayant comme thème Gérer pour une meilleure relance.

Ce colloque marque en fait, le début des célébrations entourant la semaine de la PME qui se déroule du 23 au 28 octobre. Au cours des prochains jours, plusieurs entreprises de la zone accueilleront le public afin de mieux faire connaître leurs produits.

Les visites ont débuté hier à la Scierie Melbourne Inc. une toute nouvelle entreprise, implantée depuis seulement quelques mois.

Les visites se poursuivent aujourd'hui en début de soirée, par la présentation de l'entreprise Camoplast Inc. entreprise autrefois connu sous l'appellation Les Plastiques Richmond Inc.

Et enfin, demain, les visites se termineront chez Créations NORLYA Inc. entreprise très peu connue mais qui fabrique un produit que tous ont sûrement vu une fois, les plaquettes à prénom personnalisées.

M. Denis Fafard, principal coordinateur des événements, s'est dit assuré que "Cette année encore, la zone proposera une des plus belles semaines de l'Estrie."

Le nouveau centre des loisirs de Richmond officiellement ouvert

Par Luc Cloutier

RICHMOND - Plusieurs personnalités de la région se sont réunies afin de procéder à l'ouverture officielle du Centre des Loisirs de Richmond Inc. Cet édifice, érigé aux coûts de 175 000\$ entièrement défrayé par le gouvernement Fédéral.

A la fois, bibliothèque, salle de réunion et bureau du directeur des loisirs, la construction de ce bâtiment avait fait parler beaucoup de gens à Richmond qui imaginaient en cet édifice la possibilité de le voir se transformer en éléphant blanc, la plupart des services y siégeant étant déjà localisés.

Mais, M. Jean-Paul Deslauriers, président du conseil chargé de son opération a assuré que déjà, plusieurs réservations étaient faites.

Honneur au bénévolat

Pour sa part, M. Alain Tardif, député de Richmond-Wolfe en a profité pour déclarer que l'implantation d'un tel bâtiment "est un honneur au bénévolat des gens de Richmond". Il en a aussi profité, pour préciser que ce centre n'est pas un luxe, mais bien une nécessité pour la population de la zone de Richmond.

Cet édifice, assez spacieux pour contenir une salle pouvant accueillir

près de 500 personnes a été qualifié par le maire, M. André Lu-

pien, de "projet à la dimension de la municipalité".



(Photo La Tribune par Luc Cloutier)

M. Roland Bacon, prêtre, a procédé à la bénédiction des lieux en présence du député

Alain Tardif, le maire André Lupien et le président J. P. Deslauriers.

Délinquant en fugue arrêté

LAC-MEGANTIC (YR) - Les policiers municipaux de Lac-Mégantic ont procédé à l'arrestation d'un jeune délinquant, en fugue, après avoir fui illégalement une maison de protection de la jeunesse, où il était détenu.

Cet adolescent et un complice venaient de commettre un vol par effraction dans une maison privée.

Les deux malfaiteurs ont été surpris par les résidents, au moment où ces derniers revenaient à la maison. Les policiers, aussitôt alertés, ont réussi à intercepter l'un des suspects en fuite. L'autre est toujours en liberté.

Même s'ils ont été surpris à l'intérieur de la maison, les jeunes filous ont réussi à s'enfuir avec une somme variant de 300 \$ à 400 \$.

Les mises en candidature en Estrie

NDLR: Voici le dernier volet de la liste des mises en candidature en vue du scrutin municipal.

AUSTIN

A la mairie: Roger Nicolet (s) Ind. Melvin Bryant
Siège #1: Larry Ethier (s) Ind. John Stokes PDA
Siège #2: Grayson Westover (s) Ind. Géraldine Bouchard PDA
Siège #3: Elwin Bryant (s) Ind. Mme T. George Kirby Ind. Raoul Petitclerc PDA
Siège #4: Louis Wiscogliosi (s) Ind. Rock Côté PDA
Siège #5: Alan Dowbiggin (s) Ind. François St-Pierre PDA
Siège #6: Réginald Dingman (s) Léo McKeown PDA
Germain Vézina Ind.

BISHOPTON

A la mairie: Gordon MacAuley (réélu)
Siège #1: Maurice Dodier (réélu)
Siège #2: François Bélisle (réélu)
Siège #3: Gisèle Dugal (réélue)

BOLTON-EST

A la mairie: Joan Eby Beulah Holden
Siège #1: Ruth Peasly William Hoops
Siège #3: Grégoire Gauvin (s) Francis Jefferson
Siège #4: John Liemer Howard F. Coates
Siège #6: Eugène Côté (réélu)

BONSECOURS

A la mairie: Gérard David (réélu)
Siège #4: Fernand Bouthilliette (réélu)
Siège #5: Normand Jodoin (réélu)
Siège #6: Gérard Brien (s) Stanilas Perras

CANTON DE STUKELY-SUD

Siège #1: Jacques Flahaut (élu)
Siège #2: Antoine Gagné (élu)
Siège #3: Jean Marcoux
Mme Claire Plamondon
Siège #6: Mme Marthe Beaulieu-Rodrigue Lewis Timbers

EASTMAN

Siège #4: Jérôme Monette (s)
François Bouchard
Siège # 6: Jean-Noël Nadeau (réélu)

FONTAINEBLEAU

A la mairie: Clément Cloutier (s) Richard Lizée Robert Patry
Siège #1: Réal Poulin (s) Raoul Paré
Siège #2: Viateur Mercier (élu)
Siège #3: Marcel Lagacé (s) Lucienne Paré

FRONTENAC

A la mairie: Léon Ducharme (s) Grégoire Beaudoin
Siège #1: Jeanne Bédard (réélue)
Siège #2: Wildmond Lachance Armand Royer
Siège #3: Georges Stewart (réélu)
Siège #4: Pierre Philipon (réélu)
Siège #5: Gaétan Blais (élu)
Siège #6: Normand Carrier (élu)

LINGWICK

A la mairie: Isidore Grenier (réélu)
Siège #4 Evariste Gagné (réélu)
Siège #5: Doris Bouffard (élu)
Siège #6: Noël Bouffard (réélu)

MILAN

A la mairie: Robert Lessard (réélu)
Siège #3: Duncan McLeod (s) Claude Dion
Siège #4: Edeas Roy (réélu)
Siège #5: Jean-Marc Lacroix (réélu)

NEWPORT

A la mairie: Lionel Roy (s) Yvonne Wilkin
Siège #3: René Tétreault (réélu)
#1: Louis-Philippe Laplante (élu)
#4: Warren Grapes (élu)

OGDEN

A la mairie: Philippe Wood (s) réélu
Siège #1: Melvin Smith (s) (réélu)
Siège #3: Jean R. Roy (élu)
Siège #4: Irwin Taylor (s) réélu
Siège #5: Claude Robinson (s) réélu

SAWYERVILLE

A la mairie: Patrice Dodier (réélu)
Siège #1: Michel Côté (réélu)
Siège #2: Jack R. Garneau (réélu)
Siège #4: Amédée Vallée
Diane Donato
Siège #5: Jean-Marc Tardif (élu)

ST-GERARD

A la mairie: Laurier Denis (réélu)
Siège #1: Jean-Paul Daigneault (élu)
Siège #2: Réginald Breton (réélu)
Siège #3: Jocelyne Grenier (réélue)

ST-LUGDER

A la mairie: Jean-Luc Lamontagne (réélu)
Siège #2: Réginald Gagnon (élu)
Siège #3: Laurier Faucher (réélu)
Siège #5: Jean-Guy Drouin (réélu)
Siège #6: Marius Dumas (élu)

ST-HERMÉNÉGILDE (sd)

A la mairie: Jean-Marc Dupont Léo Lanclaux
Siège #1: Réal Lanclaux Roch Lavoie
Siège #5: Victor Dubois (s) Julien Thibault
Siège #6: Marcel Bissonnette Réjeanne St-James

ST-ROBERT BELLARMIN

A la mairie: Alfred Lachance (s) Michel Poulin
Siège #1: Denis Doyon (réélu)
Siège #4: Bertrand Nadeau (élu)
Siège #5: Léandre Labrecque (élu)
Siège #6: Clément Busque (élu)

ST-ROMAIN

Siège #1: Daniel Hallé (élu)
Siège #2: Claude Mercier (réélu)

STE-EDWIDGE

A la mairie: Denis Desorcy (s) Paul Viens
Siège #5: Rosaire Hébert Yvon Bessette
Siège #6: Roger Hébert (élu)

STUKELY-SUD (vi)

A la mairie: Jean-Paul Guillotte (s) Georges-Emile Boisvert
Siège #4: Daniel Girard Daniel Vallières
Siège #6: Micheline Morin Stephen Page (s)

VAL-RACINE

A la mairie: Bertrand Boulet (s) Simone Brière
Siège #1: Pierre Brosseau Florian Roy
Siège #2: Ludovic Brière (réélue)
Siège #3: Joseph Lescomb (réélu)

WESTBURY

A la mairie: Wells Coates (réélu)
Siège #1: Benoit Bouchard (réélu)
Siège #3: Bertrand Quirion (réélu)
Siège #5: Josaphat Girard (réélu)

Aujourd'hui

SHERBROOKE - La mise en candidature en vue des élections municipales avaient lieu, dans la plupart des municipalités, dans la journée de dimanche.

Il y avait cependant quelques cas d'exception, où les mises en candidature n'avaient lieu qu'hier. C'est le cas des municipalités de Milan, St-Ludger, Bishopton, Newport et Shipton.

Enfin, nous publions les résultats de la mise en candidature de dimanche, dans quelques municipalités, les résultats ne nous ayant pas été transmis plus tôt. Il s'agit de St-Félix de Kingsley Village, de Kingsbury, de Melbourne Canton et de Melbourne Village.

ST-FELIX DE KINGSEY VILLAGE:

à la mairie: Jean-Paul Francoeur, élu
siège #2: Douglas Beard, élu
siège #5: Germain René, élu
siège #6: Gustave Claes, sortant Claude Lebel

KINGSBURY

à la mairie: Jacques Bédard, réélu
siège #5: Huguette Gilbert, élue
siège #6: Gilles Boisvert, réélu
siège #4: Fernand Fontaine, réélu

MELBOURNE CANTON

à la mairie: James Johnston, élu
Georges Champigny, élu
Margaret Boerson, réélue
Théodore Champigny, réélu

MELBOURNE VILLAGE

à la mairie: Marcel Brosseau, réélu
Luc doit rappeler plus tard pour compléter la municipalité de Melbourne village.

Corrections

Corrections de la liste publiée dans l'édition d'hier.
Ville de Windsor: il manque le siège no 3: Lucien Côté; Luc Drapeau.
Municipalité de Stukely-Sud: siège #3: Jean Marcoux; Claire Plamondon.
Ascot-Canton: siège no 2: Paul Flipot.
St-Denis de Brompton: siège no 3: Marcel Mercier; Michel Dion; Réjean Allaire.
Canton de Dudswell: siège no 5: Onil Hébert (élu); démission de Mme Germaine Dodier.

Vol à Asbestos

ASBESTOS (YR) - Des malfaiteurs ont commis un vol par effraction au centre commercial d'Asbestos, au cours du week-end. C'est le Centre d'amusement, qui réunit une série de jeux électroniques, qui a été la cible des intrus.

Par le plafond

Ces derniers sont entrés par le plafond de l'établissement, pour ramper dans l'entretout jusqu'à l'établissement cambriolé.

La direction de l'établissement est présentement à effectuer un inventaire, afin de déterminer le montant du vol.

Enquête

L'enquête policière a été confiée au détective Jacques Poiré, de la police municipale d'Asbestos.

GRANDE VENTE ELEPHANTESQUE

chez GILLES BOISVERT

LE PLUS VASTE CHOIX A PRIX RÉDUIT DANS LA RÉGION

RABAIS ÉLÉPHANTESQUES
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS
 GENERAL ELECTRIC
FAUT PAS MANQUER CA!

ÉCONOMISEZ MAINTENANT

RABAIS MOBILIERS CHAMBRE, CUISINE, SALON, MATELAS, ETC.



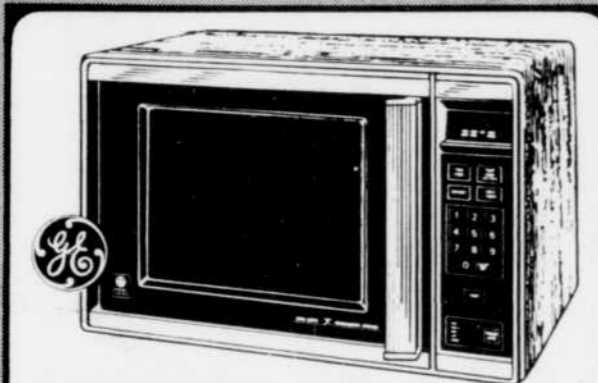
Ce four, qui est installé au-dessus de la cuisinière, vous offre toutes les commodités de la micro-cuisson et libère votre comptoir.



REFRIGÉRATEUR MEDALLION 850
Modèle L19FAB

- Capacité de 19.2 pi³ (542 litres)
- Congélateur monté sur le haut
- Fonctionnement sans givre
- Isolant moulé en place
- Service à glaçons "Ice 'N Easy"
- Machine à glaçons facultative
- Distributeur de boîtes de jus
- Balconnets en porte-à-faux
- Conditionneur de beurre
- Compartiment de préservation de l'humidité
- Compartiment de préservation à température variable
- Clayettes pleine largeur en porte-à-faux
- Interrupteur pour économiser l'énergie
- Roulettes
- Dos sans serpentins (pour encastrer)
- Couleurs: Blanc, Amande
- Dimensions: Largeur 30 3/4 po (78 cm), Profondeur 29 1/2 po (76 cm), Hauteur 67 1/2 po (170 cm)
- Capacité: Aliments frais 11.2 pi³ (317 litres), Congélateur 8 pi³ (225 litres)

SPECIAL ÉLÉPHANTESQUE
\$200⁰⁰ DE RABAIS

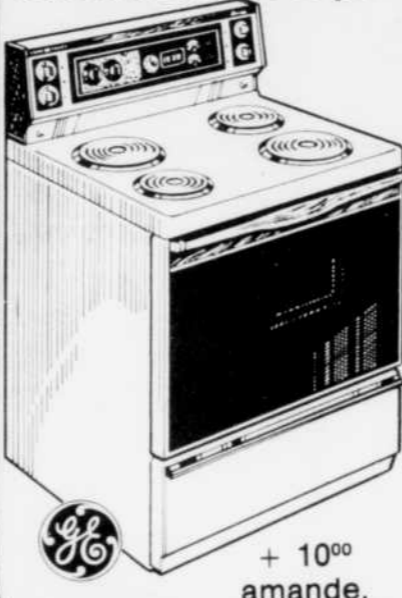


FOUR MICRO-ONDES DUAL WAVE™

- Capacité de 1.4 pi³
- Commandes à Micro-Touches
- Minuterie de 100 minutes
- Minuterie à retardement
- Mémoire (3 étapes)
- Garantie complémentaire JX 2095

\$599⁰⁰

CUISINIÈRE DE 30 po



Modèle J34MV: Très belle grâce à sa porte du four en VERRE NOIR, cette cuisinière permet de préparer des mets succulents grâce à ses nombreuses caractéristiques:

- Tableau de commande en verre
- Tube fluorescent
- Horloge à affichage numérique
- Minuterie automatique du four et compte-minutes
- Commandes à réglages infinis de la chaleur
- Éléments de surface amovibles à chauffage rapide: deux de 8 po et deux de 6 po
- Prises de courant: une régulière et une chronométrée
- Lèche-frite et grill
- Tiroir de rangement commode avec poignée enchâssée
- Teintes: blanc ou amande

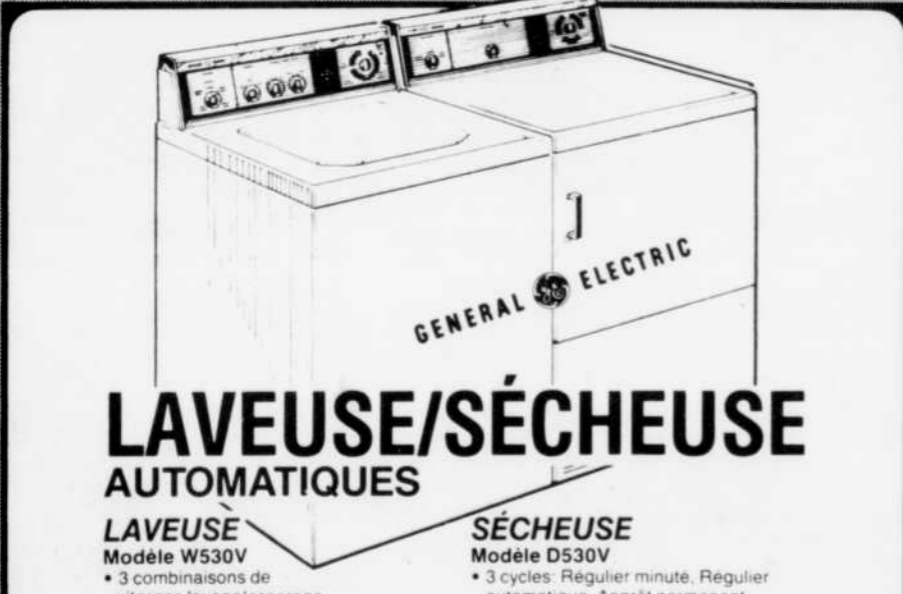
SPECIAL ÉLÉPHANTESQUE

FOUR RÉGULIER \$634⁰⁰ FOUR AUTO-NETTOYANT \$819⁰⁰

+ 10⁰⁰ amande.



13 pi.cu.
\$649⁰⁰ amande

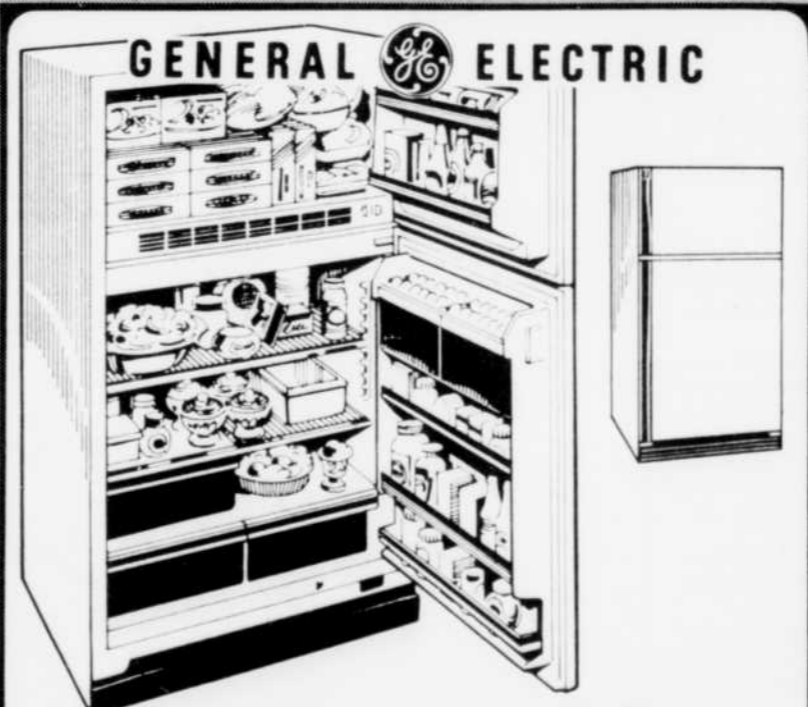


LAVEUSE/SÈCHEUSE AUTOMATIQUES

- LAVEUSE**
 Modèle W530V
- 3 combinaisons de vitesses lavage/essorage
 - 5 combinaisons de température lavage/rincage
 - 6 cycles de lavage
 - Niveau d'eau réglable à l'infini
 - Entonnoir pour agent de blanchiment
 - Doseur de produit assouplissant
 - Système de lavage Filter-Flo
 - Dessus et panier blanc recouverts d'émail vitrifié
- SÈCHEUSE**
 Modèle D530V
- 3 cycles: Régulier minute, Régulier automatique, Apprêt permanent automatique
 - 3 sélections de température: Régulier, Délicat, Duvetage
 - Grille de séchage
 - Tambour et dessus recouverts d'émail vitrifié

EXTRA SPECIAL ÉLÉPHANTESQUE

\$944⁰⁰
 LA PAIRE + \$20⁰⁰ amande



REFRIGÉRATEUR ENCORE
Modèle L15JMB

- Capacité de 14.9 pi³ (422 litres)
- Congélateur monté sur le haut
- Fonctionnement sans givre
- Isolant moulé en place
- Garde-beurre
- Tiroir à viandes translucide
- 1 clayette ajustable sur 10 positions
- Clayette fixe
- Roulettes
- Couleurs: Blanc, Amande
- Dimensions: Largeur 30 3/4 po (78 cm), Profondeur 27 1/4 po (70 cm), Hauteur 60 1/2 po (153 cm)
- Capacité: Aliments frais 11.1 pi³ (316 litres), Congélateur 3.8 pi³ (106 litres)

SPECIAL ÉLÉPHANTESQUE \$774⁰⁰ amande

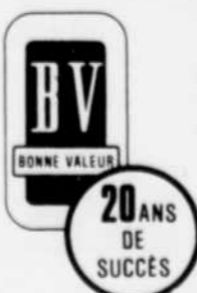


FOUR ENCASTRÉ MEDALLION
Modèle J53AS

- Four à nettoyage conventionnel
- Horloge à affichage numérique
- Minuterie automatique de four
- Rôtissoire en option
- Porte en verre noir

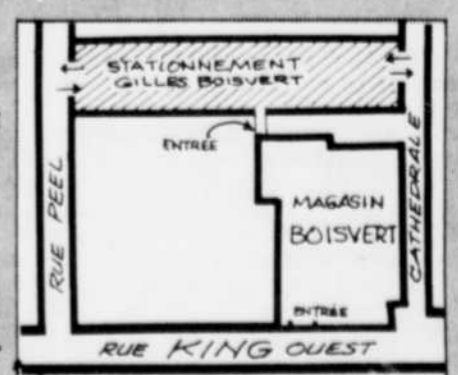
\$534⁰⁰

TOUJOURS UN BON INVESTISSEMENT CHEZ GILLES BOISVERT MEUBLES
 563-4743
 231, King ouest, Sherbrooke



LE GRAND MAGASIN DE MEUBLES DE LA RUE KING OUEST, QUI REpond A VOS GOUTS ET A VOTRE BUDGET
MISE DE COTE
 Livraison, déballage et installation chez vous GRATUITEMENT.

STATIONNEMENT GRATUIT
 Coin Peel et King ouest
 Membre de la Corporation des marchands de meubles du Québec.
DISPONIBILITE DE CREDIT



**Coup d'oeil...
... sur le Québec**

• **Enquête reportée à vendredi**

SAINT-JEROME (PC) — L'enquête préliminaire de l'avocate Claire Lortie, accusée de complicité de meurtre après le fait et d'outrage à cadavre, a été reportée à vendredi.

Me Lortie a brièvement comparu devant le juge Jacques Coderre, de la Cour des sessions de la paix. Les deux procureurs, Mes Raphaël Shackler et Guy Villemure, de la Couronne, ont alors annoncé au juge qu'ils s'étaient entendus pour reporter l'audition de la cause à la demande des deux parties.

L'avocat de Me Lortie, Me Gabriel Lapointe, est retenu à Montréal par le procès de Régis Trudreau. Lundi, c'est Me Raphaël Shackler, l'associé de Me Lapointe, qui représentait l'avocate, acquittée le 17 octobre du meurtre de son ami Rodolphe Rousseau.

• **Appui aux Franco-Manitobains**

MONTREAL (PC) — La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador invite tous les francophones et les Canadiens de bonne volonté à appuyer financièrement et moralement les Franco-Manitobains dans leur lutte pour obtenir des services dans leur langue.

Le directeur général de la fédération, M. Paul Charbonneau, estime que le référendum manitobain est un événement capital pour l'avenir même du Canada bilingue.

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador compte 2.655 membres regroupés principalement à Saint-Jean, Labrador City et Port-au-Port.

• **Une nouvelle université**

QUEBEC (PC) — L'Abtibi-Témiscamingue a maintenant son université.

Le Conseil provincial des ministres a récemment accepté une proposition du ministre de l'Éducation Camille Laurin visant à l'institution dans cette région d'une université constituante de l'Université du Québec.

La nouvelle institution portera le nom d'Université du Québec en Abtibi-Témiscamingue et aura son siège social à Rouyn.

En même temps, le Conseil des ministres a décidé de nommer M. Rémy Trudel à titre de recteur de la nouvelle université pour une période de cinq ans.

• **Duhaime inondé de courrier**

QUEBEC (PC) — Le courrier du ministre de l'Énergie et des Ressources va être très abondant au cours des prochaines semaines.

Les citoyens de Port-Cartier ont décidé d'inonder le bureau du ministre de cartes postales pour protester contre l'inaction du gouvernement dans le dossier de la réouverture de leur usine fermée depuis quatre ans.

A cette fin, plus de 10.000 cartes postales ont été adressées au bureau du ministre à Québec. Un espace blanc a été laissé pour que les citoyens mécontents y écrivent leur message personnel avant de mettre la carte à la poste.

• **Un peuple de vieillards**

QUEBEC (PC) — La population du Québec en l'an 2.001 variera autour de 7 millions et elle aura considérablement vieilli, estime le Bureau de la statistique du Québec.

Selon le scénario auquel on se réfère, la population du Québec en 2.001 se situera entre 6.698.000 et 7.289.000. Elle était au recensement de 1981 de 6.438.420.

Il y aura cependant un vieillissement considérable de la population. Par exemple, les gens âgés de 65 ans et plus, qui formaient en 1981 8,8 pour cent de l'ensemble de la population en formeront 13,5 pour cent.

• **134 emplois en jeu**

MONTREAL (PC) — Si les 1.800 pilotes d'Air Canada approuvent un nouveau programme de partage des heures de travail, négocié par leur syndicat, les 134 pilotes que la société devait mettre à pied le 1er janvier pourront conserver leur emploi en 1984.

Les détails de cette entente d'une durée d'un an ne seront pas publiés tant que tous les pilotes n'auront pas voté, un mécanisme qui peut nécessiter jusqu'à trois semaines, a indiqué M. Roger Burgess-Webb, porte-parole de l'Association canadienne des pilotes de lignes aériennes.

• **Duceppe a 60 ans**

MONTREAL (PC) — Le comédien émérite Jean Duceppe célèbre mardi son 60e anniversaire de naissance et la compagnie qui porte son nom met à l'affiche, à compter de mercredi, une 58e production à la Place des Arts.

Cette pièce est Le dernier Round, de Michael Cristofer, avec Catherine Bégin, Monique Miller, Benoît Girard et Roger Lebel.

Duceppe a débuté sur les planches en 1942, au Théâtre Arcade, sous la direction d'Henri Letondal. Il fut des premiers téléromans, notamment La famille Plouffe où il jouait le rôle de Stan Labrie.

• **Dans le sillage américain**

MONTREAL (PC) — La Banque du Canada a été forcée de suivre de près les mesures de resserrement du U.S. Federal Reserve Board dès qu'elle avait décidé de soutenir le dollar canadien en 1978, dit la Banque nationale du Canada dans sa revue économique.

"Cette politique a été suivie si rigoureusement qu'à la mi-1982 les taux d'intérêt réels avaient atteint des niveaux records, l'inflation avait baissé considérablement et l'économie était tombée dans une grave récession", note la revue.

• **Six femmes sur 23 malades**

MONTREAL (PC) — Il semble y avoir plus de femmes atteintes du syndrome immuno-déficitaire acquis au Québec qu'aux États-Unis, a déclaré lundi le docteur Robert Remis, un spécialiste des épidémies.

Au Québec, les femmes représentent le quart des 23 cas connus, comparativement à 147 sur 2.259 cas aux États-Unis, ou sept pour cent, a indiqué le docteur Remis, qui travaille pour le Département de santé communautaire du Québec.

• **Mise en garde des universités**

QUEBEC (PC) — Les établissements universitaires n'ont pas l'intention de laisser le conseil du Trésor ou qui ce soit définir à leur place les conditions de travail de leur personnel enseignant.

C'est la mise en garde qu'a servie hier le président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec et recteur de l'université de Sherbrooke, M. Claude Hamel.

Il réagissait ainsi aux mesures suggérées par le conseil du Trésor dans le cadre des compressions budgétaires demandées au ministère de l'Éducation.

M. Hamel s'est dit étonné et inquiet que le conseil du Trésor puisse, par exemple, aborder la question de la productivité des professeurs sous l'angle simpliste du nombre d'heures d'enseignement et sous celui tout aussi inadéquat de la taille des groupes-cours.

• **Problèmes importants mais différents**

MONTREAL (PC) — Les problèmes du péage sur les autoroutes et ceux du transport en commun sont d'une même importance et ne doivent pas être traités ensemble.

C'est l'opinion émise, hier, par les deux présidents du comité conjoint créé par le gouvernement qui recommande dans son rapport, rendu public vendredi, l'abolition immédiate du péage. Ces deux personnes sont le député de Vimont et adjoint parlementaire au ministre des Transports, M. Jean-Guy Rodrigue, et le maire de Blainville, M. Paul Mercier.

"Ces deux problèmes sont importants, mais ils n'ont aucun lien commun. C'est pour cette raison que le Comité régional des Laurentides la MRC Thérèse-de-Blainville doivent bientôt déposer un rapport sur le transport en commun dans les Basses-Laurentides", a expliqué M. Paul Mercier.

Le député Rodrigue a pour sa part souligné que le comité n'avait pas voulu traiter du volet transport en commun parce que d'autres organismes se penchaient actuellement sur ce problème.

Parler français est important pour nombre d'anglophones

MONTREAL (PC) — Presque tous les Québécois anglophones, soit 94 pour cent, considèrent qu'il est important de savoir parler français.

C'est du moins ce qu'indiquent les résultats d'un sondage rendus publics lundi par Alliance-Québec, le plus important regroupement pour la défense des droits des anglophones de la province.

Selon ce sondage, 96 pour cent des anglophones estiment important que leurs enfants parlent le français, tandis que 82 pour cent d'entre eux pensent qu'il est légitime que le gouvernement du Québec protège la langue française.

L'enquête, menée par la compagnie Sorecom, reconnaît le rôle crucial du français dans les vies quotidiennes des Québécois anglophones, a déclaré Alliance-Québec dans son communiqué.

La première section du sondage, rendue publique lundi, concerne les

Alliance-Québec doit soumettre les conclusions de cette enquête mercredi devant un comité de l'Assemblée nationale étudiant de possibles modifications à la Charte de la langue française.

"Alors que la société québécoise discute de la question de la langue, nous pensons qu'il est vital de pouvoir expliquer quelles sont les attitudes des Québécois d'expression

française et ceux d'expression anglaise", a noté le vice-président d'Alliance-Québec, M. Michael Goldbloom.

M. Goldbloom a déclaré espérer que ce sondage montre le large consensus qui existe entre anglophones et francophones du Québec sur la façon de protéger la langue française, tout en assurant un statut reconnu à la langue anglaise.

Pour lui, le fait que la majorité des anglophones considère légitime la protection de la langue française par le gouvernement québécois reflète le point de vue d'Alliance-Québec, qui s'est dit d'accord avec l'objectif principal de la loi 101, soit protéger la langue et la culture françaises au Québec. L'organisme s'oppose cependant à l'utilisation de la loi en vue de diminuer le statut et la légitimité de la langue anglaise dans cette province.

Aubaines trompeuses?

MONTREAL (PC) — Gare aux freins des voitures de type X de GM, et gare aux mises au point à forfait qui ne sont que des attrapes.

C'est l'avertissement que donne l'Association pour la protection des automobilistes, après avoir reçu une quantité de plaintes sur les voitures de type X dont les freins ré-

gissent avec une telle brusquerie qu'ils causent des embardées; et après avoir fait une tournée de 17 ateliers offrant à prix forfaitaire une inspection préparatoire à l'hiver. L'un des ateliers aurait présenté une évaluation de 431,19 \$ pour des réparations parfaitement inutiles.

Inglis*
SUPER
SOLDÉ*

*Chez les détaillants Inglis participants seulement.

En vedette!
Rabais spéciaux
Prix réduits
Valeurs sûres

Les ensembles machine à laver/sècheuse de qualité Inglis offrent toutes commodités, maniabilité, simplicité et fiabilité.

Les réfrigérateurs Inglis vous sont offerts à des rabais fantastiques dans un vaste choix de modèles et de dimensions.

Les cuisinières Inglis offrent leur performance inégalée et permettent des économies importantes.

De super économies à l'achat de lave-vaisselles Inglis qui sont conçus pour vous faire épargner du temps et de l'énergie.

L'événement à ne pas manquer!
Appareils Electroménagers
Inglis

5 derniers jours.
Le SUPER SOLDE se termine le 29 octobre.

Boisvert Gilles Inc. 231 ouest, rue King Sherbrooke 563-4743	Bureau et Bureau Inc. 600 ouest, rue Galt Sherbrooke 569-9585	Richard Denis Inc. 211, rue Notre-Dame Roxton Falls 548-5888	Settlakwe S. Limitée 312, rue Lindsay Drummondville 478-2836	Toupin & Vaillancourt Inc. 310, rue Laurier Diacre, Cté Wolfe 449-2841	Settlakwe S. Limitée 493, boul. Smith Sud Thetford Mines 338-8511
Poulin T. et Fils Inc. 1562, rue Savoie Plessisville 362-7245	Morin F. et Fils Ltée 12, du Carmel Danville 839-2711	Harvey et Racine Inc. 633, rue Dufferin Granby 372-5896	Giroux Lionel 252, rue St-Jean Drummondville 477-1316	Dupuis et Fils Inc. 45 ouest, Principale Coaticook 849-6337	Desharnais R. et Fils Ltée 581 sud, Bois-Francis, Arthabaska 357-2488
Frigon R. Ameubl. Inc. 802, rue Sud Cowansville 263-0747	Lourama Meubles Inc. 486, rue Principale Richmond 826-3560	Maison du Meuble Bureau Inc. 566 — 1ère Avenue Asbestos 879-7105	Morin J.H. & Fils Ltée 79, rue St-Georges Windsor 845-2734	Brousseau et Frères Ltée 81 nord, rue Angus East Angus, Cté Compton 832-2349	Pouliot Meubles Enr. 67 ouest, Principale Magog 843-2555
Centre du Meuble R.G. Ltée 394, Route 112 Weedon 877-2493					